

**Évaluation du Programme
d'Aide aux conférences de
recherche spéciales et aux
congrès internationaux au
Canada du CRSH**

Rapport final

Évaluation du Programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada du CRSH

Rapport final

Préparé pour le :

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Préparé par :

Goss Gilroy Inc.
Conseillers en gestion
150, rue Metcalfe, bureau 900
Ottawa (Ontario) K2P 1P1
Tél : (613) 230-5577
Télec. : (613) 235-9592
Courriel : ggi@ggi.ca

18 février 2004



GOSS GILROY INC.

Management Consultants
Conseillers en gestion

Table des matières

Résumé	i
1.0 Introduction	1
2.0 Profil du programme	2
2.1 Contexte.....	2
2.2 Objectifs du programme	3
2.3 Administration.....	4
2.4 Catégorie, montant et durée des subventions	4
2.5 Critères d'admissibilité.....	5
2.6 Procédure de demande	6
2.7 Sélection.....	8
2.7.1 Comité de sélection.....	8
2.7.2 Processus de sélection	8
2.7.3 Critères d'évaluation de la demande et de sélection.....	9
2.7.4 Annonce des subventions	11
2.8 Suivi des événements.....	11
2.9 Budget du programme.....	11
2.10 Profil des demandes et des subventions, 1997-2003	12
3.0 Méthodologie	14
3.1 Questions d'évaluation.....	14
3.2 Méthodes de collecte des données.....	15
3.2.1 Examen des documents et des dossiers.....	15
3.2.2 Entrevues des personnes-clés.....	16
3.2.3 Sondages en ligne	16
3.2.4 Examen de la base de données.....	19
3.3 Réunion des intervenants.....	20
3.4 Limites méthodologiques	20
4.0 Résultats de l'évaluation	22
4.1 Justification et pertinence du programme.....	22

4.1.1	Communautés servies et non servies par le programme	22
4.1.2	Lien/écarts entre le programme et les besoins	27
4.1.3	Autres sources de financement d'événement autre que le programme	36
4.1.4	À quoi servent les fonds?	40
4.1.5	Comparaison entre le programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada et les autres programme	42
4.2	Conception et exécution du programme	44
4.2.1	Lien entre la conception du programme et ses objectifs	45
4.2.2	Budget et ressources du programme	46
4.2.3	Valeur des subventions et distribution des fonds	47
4.2.4	Processus de présentation de demande	48
4.2.5	Critères d'admissibilité	49
4.2.6	Critères d'évaluation des demandes	53
4.2.7	Processus de sélection	55
4.2.8	Administration du programme	57
4.2.9	Contrôle et mesure du rendement	58
4.3	Impacts du programme	59
4.3.1	Impacts à court terme	59
4.3.2	Impacts à long terme	64
4.4	Questions liées au contexte général	66
4.4.1	Rôle que doit jouer le CRSH et efficacité à jouer ce rôle	67
4.4.2	Importance relative des différents médias/activités de diffusion des résultats de recherche	67
4.4.3	Auditoires visés par la diffusion des résultats de recherche	69
4.4.4	Pertinence des événements présentés, en fonction des besoins des chercheurs canadiens	70
4.4.5	Pertinence des conférences et des congrès en fonction des besoins	71
5.0	Conclusions et recommandations	73

À noter : Veuillez voir le document d'accompagnement intitulé «Évaluation du Programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada du CRSH, Rapport final – Annexes», pour accéder aux annexes auxquelles réfère ce rapport.

Résumé

Introduction

Le présent rapport présente les résultats d'une évaluation du programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada (conférences et congrès) du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). L'évaluation a été exécutée par Goss Gilroy Inc. (GGI) entre octobre 2003 et janvier 2004.

La présente évaluation avait pour but de mesurer le rendement du programme par rapport à ses objectifs et d'évaluer la pertinence et l'efficacité de la conception du programme, dans la perspective de l'améliorer en vue du concours de l'automne 2004.

Description du programme

Le programme finance trois catégories d'événement : les conférences spéciales, les congrès internationaux périodiques (y compris les symposiums et les colloques) et les ateliers. Le programme a pour objectif :

« d'encourager et de faciliter la diffusion intradisciplinaire et interdisciplinaire des résultats de la recherche entre chercheurs canadiens, experts internationaux et chercheurs étrangers au moyen de conférences et d'ateliers spéciaux à l'échelle régionale ou nationale, et de congrès d'associations savantes internationales qui ont lieu au Canada. »¹

Les objectifs implicites² tirés de la documentation sur le programme et figurant dans le modèle logique du programme³ incluent: 1) favoriser l'interdisciplinarité et les liens internationaux; 2) offrir une formation aux étudiants canadiens des cycles supérieurs;

¹ Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, *Description du programme*, http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/conferences_f.asp

² C'est-à-dire que des objectifs qui ne sont pas dits de façon explicites dans la description du programme, mais peuvent être extraits des critères d'évaluation et sélection du programme, ainsi que des discussions avec le personnel et la gestion du programme.

³ Aid to Occasional Research Conferences and International Congresses in Canada Program, *Program Logic Model, Final Draft*, May 21, 2003. (Disponible en anglais seulement).



3) favoriser et promouvoir la connaissance scientifique au Canada; et 4) contribuer à la visibilité et le profil du CRSH.

Le budget des subventions de recherche et des bourses du CRSH pour 2003-2004 s'élève à 180 millions de dollars. Le budget du programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada est demeuré inchangé, soit 1 300 000 dollars depuis son transfert à la Division des affaires publiques en 1998. Il constitue environ 0,7 pour cent du budget de subventions de recherche et de bourses du CRSH.

Methodologie

La méthodologie utilisée dans cette évaluation a comporté un examen des documents et des dossiers, dix entrevues avec les personnes-clés, un examen des bases de données administratives du programme et quatre sondages par internet auprès des groupes suivants : 1) candidats dont la demande a été subventionnée par le programme; 2) candidats dont la demande n'a pas été subventionnée par le programme; 3) administrateurs universitaires de la recherche; et 4) participants aux événements.

Les populations interrogées ont été sélectionnées dans les quatre derniers concours du programme, soit entre 1999-2000 et 2002-2003.

Les résultats de cette évaluation lors d'une réunion des intervenants qui a eu lieu en janvier, 2004. Les intervenants ont également participé à l'élaboration des conclusions et recommandations tirés des résultats de l'évaluation.

Conclusions

- Le programme des conférences et congrès du CRSH est unique de par le caractère multidisciplinaire et non spécifique du financement des événements partout au Canada. Il existe peu de solutions de rechange, spécialement pour les chercheurs des petites universités. Le programme a également un effet de levier pour obtenir un financement additionnel auprès d'autres sources, en particulier les universités.
- Les résultats des sondages confirment que les conférences et les congrès continuent de jouer un rôle important dans le travail et le perfectionnement des

chercheurs canadiens. Plus précisément, les conférences et les congrès sont jugées nécessaires pour comprendre les tendances actuelles de la recherche dans leur discipline et pour entamer de nouvelles collaborations internationales et interdisciplinaires.

- On perçoit que le CRSH a un rôle de direction et de soutien essentiel à jouer dans la mobilisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique au Canada.
- Les données montrent que les changements les plus importants touchant le contexte du programme comprennent une augmentation de l'attention sur l'interdisciplinarité, un accroissement des attentes concernant l'utilisation des technologies de communications durant les événements, la mondialisation de la recherche scientifique et le renouvellement du corps professoral. Ces changements contribuent à augmenter les coûts de la tenue des événements et les besoins de la part des chercheurs d'occasions d'établir des réseaux et de partager les résultats de leurs recherches. Bien que les autres moyens de diffusion des connaissances soient jugés utiles, les intervenants considèrent que les communications de personne à personne sont encore nécessaires à leur travail.
- Les données indiquent que, dans son état actuel, le programme encourage la participation des chercheurs internationaux et des étudiants des cycles supérieurs aux événements financés, ainsi que, dans une certaine mesure, la participation des chercheurs d'autres disciplines et des individus hors universités. Dans l'ensemble, les répondants aux sondages (275) ont déclaré avoir reçu 43 000 participants aux événements financés par le CRSH qu'ils ont organisés entre 1999 et 2002. Les événements financés ont lieu principalement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les membres du comité de sélection jugent que le programme ne sert pas adéquatement les chercheurs des universités petites ou isolées. En outre, les candidats qui ont un accès limité à d'autres sources de financement pour la tenue de leur événement sont moins susceptibles d'obtenir du financement du CRSH étant donné que la planification de leur événement est probablement moins avancée.
- Le programme a un impact à court terme positif sur ses clientèles cibles. Il a contribué à la portée, à la qualité et à la diversité des conférences, des congrès et des ateliers organisés au Canada et a entraîné la publication des actes des événements dans une proportion de 50 pour cent plus élevée que les événements qui n'ont pas reçu de financement du CRSH. Les événements subventionnés ont bénéficié particulièrement d'une participation élevée des étudiants des cycles

supérieurs et des conférenciers internationaux.

- La vaste majorité des répondants croit que le programme a aussi réalisé ses objectifs à long terme, en ayant contribué à la formation d'étudiants des cycles supérieurs et de nouveaux chercheurs, à la création de nouvelles collaborations et de nouveaux liens pancanadiens, interdisciplinaires et internationaux, à l'avancement des connaissances scientifiques au Canada et à la promotion de la recherche scientifique.
- La majorité des intervenants suggère que le CRSH devrait augmenter le budget du programme afin qu'il réponde adéquatement aux besoins des chercheurs canadiens au chapitre de la diffusion des résultats de recherche.

Recommandations

Recommandation 1 : Que le budget total de ce programme soit augmenté proportionnellement à l'augmentation des besoins et de la demande liés au programme.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Bien que le budget du programme n'ait pas augmenté depuis 1997, le nombre de demandes a augmenté de 40 pour cent entre 1997 et 2002, puis de 33 pour cent en 2003.
- Plusieurs membres du comité de sélection jugent que les critères d'admissibilité sont artificiellement restrictifs en raison de la disponibilité limitée des fonds. Une augmentation du budget général permettrait au programme de financer plus d'événements valables.
- Le programme est jugé rentable, car il utilise moins d'un pour cent du budget de subventions et de contributions du CRSH, tout en atteignant ses principaux objectifs stratégiques⁴ ainsi qu'une majorité de la clientèle cible du CRSH.

Recommandation 2a : Que la valeur des subventions soit accrue légèrement en fonction de l'augmentation du budget général du programme, tout particulièrement la valeur des subventions pour les conférences.

⁴ Les objectifs stratégiques atteints par le programme comprennent la promotion de l'interdisciplinarité et des liens internationaux; la formation des étudiants canadiens des cycles supérieurs et des nouveaux chercheurs; et l'avancement et la promotion des connaissances scientifiques au Canada.



Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Dans l'ensemble, les données tendent à montrer que la valeur des subventions est devenue trop modeste pour continuer à avoir l'effet générateur et multiplicateur que ces subventions ont eu par le passé.
- La méthode de sélection du programme a habituellement consisté à accorder le montant maximal dans une catégorie d'événement aux demandes valables étant donné que les montants sont peu élevés (dans le cas des conférences et des ateliers) et parce que la tâche de fixer des montants serait trop exigeante pour les membres du comité de sélection. Les membres du Comité de sélection conviennent que le CRSH doit maintenir les montants maximaux dans chacune des trois catégories d'événements, car ils constituent un point d'orientation et de référence pour les candidats et facilitent la tâche d'administration des membres du comité de sélection. Toutefois, les montants maximaux doivent être augmentés légèrement en fonction de l'augmentation des coûts associés à la tenue des événements.
- Les données révèlent que les transports au Canada et à l'étranger constituent la catégorie de dépenses la plus importante des événements, absorbant plus de la moitié des budgets. Cette proportion élevée accentue l'impact de l'augmentation des coûts de transport sur les budgets des conférences, des congrès et des ateliers.
- Les coûts associés aux événements ont augmenté considérablement en raison de la hausse des coûts de transport et d'hébergement, de l'augmentation de la participation, du taux d'inflation, de la diminution du soutien institutionnel aux activités de diffusion des connaissances, de l'augmentation de la participation des étudiants des cycles supérieurs, et des attentes plus élevées par rapport à l'utilisation des technologies de communications et à la participation de conférenciers de marque.
- Les autres sources principales de financement utilisées pour organiser les événements comprennent les frais d'inscription et le soutien des établissements universitaires. Les organisateurs de congrès ont plus accès à d'autres sources de financement que les organisateurs de conférences ou d'ateliers. Les ateliers dépendent plus du financement du programme que les conférences ou les congrès même s'ils semblent avoir besoin de moins de financement en raison de la plus petite taille et portée de l'activité.

Recommandation 2b : Que les candidats soient autorisés à demander des fonds supplémentaires compte tenu de facteurs extérieurs comme l'isolement ou la taille de l'établissement.

- Les membres du comité de sélection ont mentionné que certaines catégories de candidats étaient désavantagées lorsqu'ils présentaient une demande en raison de facteurs comme la taille modeste de leur établissement et son isolement relatif des grands centres. Ces facteurs ont un impact notamment sur leur facilité d'accès à de l'aide pour rédiger leur demande de subvention, sur l'accès à des sources alternatives de financement et sur les coûts associés à l'organisation de l'événement (particulièrement les frais du voyage.)
- Les candidats situés dans les centres de taille modeste et/ou isolés sont susceptibles d'avoir à payer des coûts plus élevés pour organiser leur événement que les candidats situés dans les grands centres au Canada. Ce point peut être pris en considération en accordant à ces candidats au programme des montants plus élevés que le maximum fixé pour une catégorie d'événement.

Recommandation 3 : Que les critères d'admissibilité soient clarifiés et plus précis.

- 3a. Que les distinctions entre les ateliers et les conférences soient clarifiées et que des critères de sélection distincts soient élaborés pour les ateliers, en portant une attention particulière aux différences terminologiques entre le français et l'anglais et entre les disciplines.
- 3b : Que le programme précise dans ses directives de présentation d'une demande que les conférences d'étudiants des cycles supérieurs sont admissibles pourvu qu'elles soient approuvées et prises en charge par un membre de la faculté. Ces conférences doivent tout de même répondre aux objectifs du programme, et recherches la participation d'étudiants des cycles supérieures et de chercheurs.

3c : Que les motifs pour limiter les subventions des congrès à des associations internationales soient révisés afin de prévoir la possibilité d'accepter des demandes des associations savantes canadiennes et des chercheurs individuels.

Recommandation 4 : Que les responsables du programme examinent la terminologie utilisée dans les demandes et qu'il y inclue un glossaire.

- Les membres du comité de sélection ont observé que le sens de la terminologie employée dans les demandes varie selon les disciplines et entre le français et l'anglais. Cet aspect peut influencer sur la façon dont les candidats préparent leur demande de subvention et sur la façon dont elle est interprétée par les évaluateurs, ce qui désavantage les chercheurs de certaines disciplines et les chercheurs francophones.

Recommandation 5 : Que les critères du programme soient clarifiés.

5a : Que le programme rende plus explicite, dans ses directives sur la présentation d'une demande, la nécessité de donner des justifications exceptionnelles de recruter des participants par invitation seulement plutôt que par appel de communications.

5b : Que le programme précise, dans ses directives sur la présentation d'une demande, que le niveau de préparation d'un événement proposé (particulièrement si les conférenciers clés ont confirmé leur présence et si le budget est complet, bien justifié et précis) aura un impact direct sur ses possibilités de recevoir une subvention du CRSH.

Recommandation 6 : Que le CRSH révise la position stratégique du programme au sein de l'organisation.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- On perçoit que le CRSH a un rôle de direction et de soutien essentiel à jouer dans la mobilisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique au Canada. On estime qu'il n'a pas assumé pleinement ce rôle en raison de l'absence d'orientation stratégique et d'un investissement insuffisant de ressources.

- Dans sa situation actuelle (au sein de la Division des affaires publiques), le programme est isolé des autres programmes de subventions ainsi que des discussions stratégiques et budgétaires, et il ne bénéficie pas de l'expertise de la Division en matière d'affaires publiques et de promotion.

Recommandation 7 : Que le CRSH élabore et mette en place un système de mesure du rendement pour contrôler l'application et les résultats du programme et y apporter des modifications, au besoin.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Le programme actuel ne comprend aucun système de mesure du rendement et ne dispose pas des ressources suffisantes pour contrôler les résultats.
- Un tel système permettrait aux administrateurs du programme d'identifier les ajustements nécessaires afin que le programme puisse atteindre ses objectifs de façon efficace, et puisse répondre aux changements contextuels. Cette collecte de données continue contribuerait aussi aux évaluations futures du programme.

1.0 Introduction

Le présent rapport présente les résultats d'une évaluation du programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada (conférences et congrès) du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)⁵. L'évaluation a été exécutée par Goss Gilroy Inc. (GGI) entre octobre 2003 et janvier 2004.

L'évaluation de ce programme fait partie du plan d'évaluation 2002-2006 du CRSH et doit se conformer aux politiques du gouvernement du Canada en matière d'obligation de rendre compte. La présente évaluation avait pour but de mesurer le rendement du programme par rapport à ses objectifs et d'évaluer la pertinence et l'efficacité de la conception du programme, dans la perspective de l'améliorer en vue du concours de l'automne 2004.

L'évaluation a reposé sur le cadre d'évaluation et le modèle logique du programme ainsi que sur la politique d'évaluation et les directives visant l'élaboration de cadres de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) du Conseil du Trésor.

Le présent rapport est divisé en cinq sections à la suite de la présente introduction. La section 2.0 présente un profil du programme; la section 3.0 décrit en détail la méthodologie employée; la section 4.0 présente une évaluation des résultats en fonction de chaque question principale d'évaluation, et la section 5.0 présente les conclusions et les recommandations de l'équipe d'évaluation. Les annexes contiennent la liste des documents examinés, la liste des personnes interrogées, les guides d'entrevues et les questionnaires de sondage.

⁵ Appelé « le programme » dans le présent rapport



2.0 Profil du programme

La présente section contient un aperçu du contexte relié au programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, et une description de ses principales caractéristiques et de ses mécanismes de prestation.

2.1 Contexte

Le programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada a été créé en 1994 à la suite de la fusion de deux programmes similaires, *Aide aux colloques savants au Canada* et *Aide aux congrès internationaux au Canada*.

Le Conseil des arts du Canada a créé le programme *d'Aide aux colloques savants au Canada* durant les années 1960, accordant des subventions modestes de l'ordre de 3 000 dollars sans tenir de concours. Le CRSH a pris le relais du programme en 1977 sans le modifier. Au début des années 1980, un système de sélection par comité comportant trois concours par année a été adopté et le CRSH a augmenté le montant moyen des subventions à 5 000 dollars. Sous l'administration du CRSH, le budget du programme a continué d'augmenter, passant d'un peu moins de 400 000 dollars à plus de 1 000 000 dollars.

Le programme *d'Aide aux congrès internationaux au Canada* a été créé au début des années 1980. Le programme a tenu des concours annuels et le comité multidisciplinaire de sélection, responsable du programme *d'Aide aux colloques savants au Canada* évaluait les demandes de soutien aux événements. Les subventions atteignaient une valeur maximale de 50 000 dollars et pouvaient être réparties sur trois années. Entre 1989 et 1990, le budget du programme est passé de 80 000 dollars à 130 000 dollars.

Après la fusion des deux programmes en 1994, les objectifs du programme ont été clarifiés et une plus grande importance a été accordée à la formation des étudiants des cycles supérieurs, aux impacts des conférences et à l'importance des liens internationaux dans le cadre des événements. L'objet du programme est passé des réunions annuelles aux conférences occasionnelles. Moins d'événements étaient

financés à chaque année, mais le niveau de financement de chaque événement a augmenté et le nombre de concours est passé de trois à deux par année.

En 1998, le programme a été transféré de la Division des subventions de recherche à la Division des communications du CRSH (présentement Affaires publiques). Le budget du programme est demeuré inchangé à 1 300 000 dollars (excluant les coûts liés au personnel et à la sélection totalisant environ 88 000 dollars) depuis le transfert. Le transfert a été justifié par les raisons suivantes :

- réduire l'écart de culture entre les fonctions corporatives du CRSH et les fonctions des programmes;
- s'assurer que le travail de la Division des communications repose sur une bonne compréhension de la gestion des programmes et;
- faire appel à la capacité de la Division des communications à tirer profit des différentes possibilités de communication, promotion et diffusion offertes par les événements financés.

2.2 Objectifs du programme

Le programme a pour objectif :

« d'encourager et de faciliter la diffusion intradisciplinaire et interdisciplinaire des résultats de la recherche entre chercheurs canadiens, experts internationaux et chercheurs étrangers au moyen de conférences et d'ateliers spéciaux à l'échelle régionale ou nationale, et de congrès d'associations savantes internationales qui ont lieu au Canada. »⁶

Les objectifs implicites⁷ suivants sont tirés de la documentation sur le programme et figurent dans le modèle logique du programme⁸ :

⁶ Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, *Description du programme*, http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/conferences_f.asp

⁷ C'est-à-dire que des objectifs qui ne sont pas dits de façon explicites dans la description du programme, mais peuvent être extraits des critères d'évaluation et sélection du programme, ainsi que des discussions avec le personnel et la gestion du programme.

⁸ Aid to Occasional Research Conferences and International Congresses in Canada Program, *Program Logic Model, Final Draft*, May 21, 2003. (Disponible en anglais seulement).



- favoriser l'interdisciplinarité et les liens internationaux;
- offrir une formation aux étudiants canadiens des cycles supérieurs;
- favoriser et promouvoir la connaissance scientifique au Canada;
- contribuer à la visibilité et le profil du CRSH.

2.3 Administration

Le programme demeure au sein de la Division des affaires publiques du CRSH et est administré par un agent de programme, qui reçoit le soutien administratif d'un demi ETP. Le gestionnaire, Relations externes, qui relève directement du directeur de la division, supervise l'agent de programme. Le directeur des Affaires publiques signe les offres de bourses, même si le budget du programme provient du portefeuille des subventions et des bourses d'études.

2.4 Catégorie, montant et durée des subventions

Le programme finance trois catégories d'événement : les conférences spéciales, les congrès internationaux périodiques (y compris les symposiums et les colloques) et les ateliers.

- Le terme conférence spéciale s'entend d'une rencontre qui a un thème nettement défini et qui n'a pas lieu de façon régulière.
- Le terme atelier s'entend d'un petit événement dont l'objectif est la production de résultats concrets (livres, énoncés de politique, etc.) ou l'élaboration d'un programme de recherche particulier.
- Le terme congrès s'entend de la rencontre périodique et officielle d'une association savante internationale, cette rencontre devant comporter une réunion d'affaires et une réunion savante.

Les congrès financés par le Programme ont un délai de réalisation allant jusqu'à trois ans, alors que les conférences et les ateliers ont un délai de réalisation d'un an. La valeur et la durée de validité maximales des subventions sont de 10 000 dollars par conférence ou atelier tenu au cours des douze mois suivant l'annonce des résultats du

concours et 50 000 dollars par congrès, tenu au cours des trois années suivant l'annonce des résultats du concours.

Deux concours ont lieu chaque année, à l'automne et au printemps. Le montant de la subvention est fonction du mérite de la demande, des besoins financiers et du bien-fondé du budget proposé.

Les dépenses admissibles comprennent :

- les coûts administratifs;
- les coûts touchant le personnel (salaires et avantages du personnel étudiant et non étudiant);
- les frais de déplacement et de subsistance des présentateurs et des étudiants présentateurs des cycles supérieurs (mais pas les honoraires);
- les services de traduction et d'interprétation;
- les services de téléconférence et de vidéoconférence;
- la promotion et la diffusion;
- la publication des actes des conférences, des ateliers ou des congrès (qui sont produits dans un délai d'un an suivant la date de l'événement).

Les honoraires des conférenciers invités, les dépenses de représentation et les achats d'équipement de bureau ne sont pas des dépenses admissibles.

2.5 Critères d'admissibilité

Pour être admissible au financement, une conférence ou un atelier doit :

- se tenir après la date à laquelle le CRSH prévoit annoncer les résultats du concours;
- avoir un thème précis et porter sur des questions de recherche en sciences humaines;
- avoir lieu au Canada ou dans un établissement canadien d'enseignement supérieur à l'étranger;
- ne pas avoir déjà reçu une aide financière dans le cadre d'un autre programme du CRSH;
- ne pas être l'assemblée générale annuelle de l'association.



Remarque : Une conférence qui est organisée par une association et qui coïncide avec l'assemblée générale annuelle de cette association n'est admissible que si les organisateurs peuvent prouver :

- > qu'elle représente une activité distincte, indépendante et autonome;
- > qu'elle s'adresse à un auditoire différent ou plus étendu que celui de l'assemblée générale annuelle de l'association.

Pour être admissible, un congrès doit :

- être organisé par une association savante internationale :
 - > dont le principal objectif est l'avancement de la recherche dans une discipline des sciences humaines;
 - > dont les membres viennent de plusieurs pays (au moins trois);
- avoir lieu au Canada après la date à laquelle le CRSH prévoit annoncer les résultats du concours;
- comprendre une réunion d'affaires en bonne et due forme des membres;
- avoir un thème défini dans des domaines de recherche relevant de l'association savante.

En outre, les candidats aux subventions visant les ateliers et les conférences doivent être des chercheurs en sciences humaines, être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada, ne pas faire l'objet d'une sanction du CRSH, être affiliés à une université canadienne qui accepte d'administrer la subvention et être membres du comité organisateur de l'événement. Les candidats aux subventions visant un congrès doivent être membres en règle de l'association savante internationale organisant le congrès.

2.6 Procédure de demande

Les candidats au programme doivent remplir leur demande en format PDF et y joindre leur curriculum vitae électronique ainsi que la liste de contrôle de la demande. Le candidat et le fondé de pouvoir du bureau de recherche de l'établissement auquel le candidat est affilié doivent signer la demande. Les échéances pour 2003 étaient le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre. La même demande ne peut être présentée aux concours du printemps et de l'automne.



Les renseignements suivants doivent figurer sur les demandes :

- la ville où l'événement aura lieu;
- les dates de l'événement;
- le nombre et le type de participants (étudiants, chercheurs, présentateurs, etc.) ainsi que la province, l'état ou le pays où ils résident;
- la méthode de sélection des présentateurs et d'invitation des participants (appel de communications, invitation seulement, ou les deux méthodes);
- les droits d'inscription exigés (l'entrée devrait être libre pour les étudiants canadiens des cycles supérieurs invités à titre de présentateurs et pour les étudiants des cycles supérieurs fréquentant l'université qui accueille l'événement);
- la discipline et le domaine de recherche de l'événement;
- le nom et l'établissement d'affiliation des organisateurs, y compris les étudiants, ainsi que l'expérience de chacun en organisation d'événements et en diffusion des comptes rendus de tels événements.
- le nom, le département et l'organisation des conférenciers principaux et des présentateurs, en indiquant par un astérisque ceux qui doivent recevoir un appui financier du CRSH.
- le nom, l'établissement d'affiliation, le rôle et le domaine de spécialisation de chaque étudiant des cycles supérieurs participant à l'événement, en indiquant par un astérisque ceux qui doivent recevoir un appui financier du CRSH.

Une description (trois pages au maximum) de l'événement doit être incluse à la demande. Elle doit inclure les objectifs de l'événement à relation entre l'événement et la recherche passée, courante et futur dans le domaine couvert par l'événement, la contribution de l'événement au savoir et à l'érudition au Canada; la façon dont l'événement favorisera la création de liens internationaux, les critères utilisés pour choisir les conférences principaux et les présentateurs; et le rôle des étudiants des cycles supérieurs. Les plans liés à la publication des actes de l'événement et à la diffusion de résultats sont présentés séparément. Le programme préliminaire et l'appel de communications sont inclus en appendice.

Un budget équilibré, incluant tous les coûts associés à l'événement proposé et tous les revenus prévus, y compris le soutien financier des organismes privés ou publics, les

contributions financières directes (autres qu'en nature) des universités affiliées et les frais d'inscription, doit aussi être présenté.

2.7 Sélection

La sélection des subventions liées au programme est effectuée par un comité des pairs avec l'assistance de l'agent de programme.

2.7.1 Comité de sélection

Le Comité de sélection est formé de huit à dix chercheurs d'une variété d'universités et de disciplines. Les membres du comité sont nommés par les universités, les associations professionnelles et les anciens membres du comité. Le personnel du programme doit suivre un processus élaboré pour choisir les membres du comité à partir des critères suivants :

- la compétence générale du comité;
- le statut de chacun des membres;
- une représentation équilibrée des domaines d'expertise, des universités, des régions, des langues officielles et des sexes;
- la connaissance adéquate des deux langues officielles;
- la disponibilité.

Les membres exercent habituellement un mandat de trois ans, puis il y a une rotation afin d'assurer la variété et la vitalité du comité. Afin que les membres du comité ne reçoivent aucune demande de renseignements de la part des candidats, leur identité est gardée secrète jusqu'à la divulgation des résultats à tous les candidats.

2.7.2 Processus de sélection

Deux fois par année, les membres du Comité de sélection reçoivent un recueil des demandes à examiner en fonction de leur mérite. L'agent de programme a sélectionné les demandes jugées admissibles. Trois membres du comité examinent chaque demande. À l'aide d'une grille d'évaluation, les examinateurs accordent une note préliminaire à chaque demande. Ils ont un mois pour présenter leurs notes par télécopieur ou par courriel à l'agent de programme. Lorsqu'il reçoit les notes préliminaires, l'agent de programme les classe en vue de la réunion de sélection.

La deuxième étape du processus est la réunion de deux jours du Comité de sélection. En fondant leurs discussions sur les notes préliminaires, les membres du comité conviennent d'une note finale à attribuer à chaque demande, qui est classée en fonction de cette note. Le classement en fonction du nombre de demandes soumises et du budget total déterminent quelles demandes seront recommandées pour obtenir une subvention. Toutefois, les membres du comité se réservent la prérogative de ne pas affecter le budget total réservé à un concours si la qualité générale des demandes est jugée trop faible.

Les recommandations de financement sont alors soumises au Conseil aux fins d'approbation.

L'agent de programme agit à titre de secrétaire du comité durant la sélection; il fait le suivi des recommandations budgétaires, du classement des demandes et des notes finales qui leur sont accordées.

2.7.3 Critères d'évaluation de la demande et de sélection

Tel qu'identifié dans la description du programme, les critères suivants sont utilisés pour évaluer les demandes :

- la conformité aux objectifs du programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada;
- la contribution de l'événement à l'avancement des connaissances en sciences humaines au Canada;
- l'ouverture de l'événement à tous les chercheurs intéressés;
- la participation de chercheurs canadiens et étrangers offrant ainsi la possibilité aux

chercheurs canadiens de nouer des relations professionnelles avec leurs homologues étrangers;

- la participation active des étudiants des cycles supérieurs, à la fois sur le plan intellectuel et organisationnel;
- la qualité de la planification et de l'organisation de l'événement;
- l'importance du thème, de même que la clarté et la précision avec lesquelles il est défini;
- la qualité et l'intégralité de la description de l'événement;
- la mise en commun interdisciplinaire et intradisciplinaire des résultats;
- le degré d'échange entre les participants;
- le calibre des conférenciers et les mécanismes mis en place pour les sélectionner;
- l'efficacité de l'événement par rapport aux coûts, et le bien-fondé du budget proposé;
- la diversité des sources de financement;
- les plans de publication et de diffusion des résultats;
- l'importance et l'efficacité de l'association savante internationale en tant qu'agent de promotion de la recherche avancée et de diffusion des résultats de la recherche (congrès seulement);
- la pertinence du choix des participants aux ateliers, y compris leur profil universitaire ou professionnel (ateliers seulement);
- la qualité et la contribution vraisemblable des résultats concrets envisagés (ateliers seulement).

Le Comité de sélection utilise une grille d'évaluation afin de coter chaque demande. Les candidates ne connaissent pas le poids relatif de chaque critère. Afin d'assurer l'uniformité du processus de sélection, le CRSH a élaboré un tableau de *normalisation des notes*. Comme l'illustre le manuel de sélection, le tableau répartit les notes et les caractéristiques des projets de la manière suivante :

Tableau 2.7.3.2 Normalisation des notes

Échelle des notes	Caractéristiques du projet de conférence ou de congrès		
	Valeur du projet	Objectifs du programme du CRSH	Priorité
85-100	Excellente	Répond entièrement aux objectifs	Élevée
70-84	Satisfaisante	Répond adéquatement aux objectifs	Mérite d'être considéré
60-69	Passable	Aurait pu répondre aux objectifs de	Si les fonds sont

		façon plus convaincante	disponibles
Moins de 60	Mérite insuffisant	Problème dans un ou plusieurs secteurs	Ne mérite pas d'être considéré

2.7.4 Annonce des subventions

Tous les sujets discutés durant les réunions de sélection ou les téléconférences sont confidentiels. Après l'approbation des recommandations du Comité de sélection par le Conseil, l'agent de programme informe les candidats des résultats des délibérations du comité.

Le président du Comité de sélection résume l'évaluation de chaque demande effectuée par les membres du comité. Le CRSH fait ensuite parvenir ces commentaires écrits aux candidats refusés afin qu'ils aient une explication claire des problèmes que présentait leur demande.

2.8 Suivi des événements

L'agent de programme vérifie si les événements financés ont eu lieu comme prévu en demandant aux titulaires des subventions de soumettre un rapport de suivi. Il envoie le modèle de rapport aux hôtes de l'événement avec l'avis d'octroi. Le rapport de suivi doit être retourné 90 jours suivant la fin de l'événement. Les hôtes doivent fournir les renseignements suivants :

- La contribution de l'événement à l'avancement des connaissances au Canada;
- Les objectifs atteints par rapport aux objectifs initiaux;
- La qualité des communications présentées;
- La diffusion des résultats / publication des actes;
- La participation à l'événement;
- Une copie du programme final de l'événement;
- Une copie des résumés, si possible;
- Les faits saillants à mentionner.

2.9 Budget du programme



Le budget des subventions de recherche et des bourses du CRSH pour 2003-2004 s'élève à 180 millions de dollars. Le budget du programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada est demeuré inchangé, soit 1 300 000 dollars depuis son transfert à la Division des affaires publiques en 1998. Il constitue environ 0,7 pour cent du budget de subventions de recherche et de bourses du CRSH.

2.10 Profil des demandes et des subventions, 1997-2003

Le tableau ci-dessous indique le nombre de demandes reçues chaque année depuis 1997, le nombre de bourses accordées et le taux de réussite, le financement demandé et accordé, et le taux de financement.

Tableau 2.10.1 Profil des demandes⁹ et des bourses, 1997-2003

Année du concours	Demandes				Bourses				Taux de réussite général (%)	Financement total demandé (\$)	Financement total accordé (\$)	Taux de financement général (%)
	Conf.	Cong.	Atelier	Total	Conf.	Cong.	Atelier	Total				
1997	120	9	*	129	67	5	*	72	55,8	1 305 663	746 055	57,1
1998	144	10	*	154	112	9	*	121	78,6	1 593 895	1 287 890	80,8
1999	164	20	*	184	93	10	*	103	56,0	2 187 236	1 274 871	58,3
2000¹⁰	163	17	8	188	119	10	3	132	70,2	2 313 372	1 527 510	66,0
2001	176	5	22	203	109	4	8	121	59,6	2 054 178	1 211 320	59,0

⁹ Demandes admissibles seulement.

¹⁰ Un montant additionnel de 200 000 \$ a été accordé au concours qui s'est déroulé en novembre 2000, dont le taux de réussite élevé.

Évaluation du Programme de conférences et de congrès du CRSH

2002	152	12	16	180	102	8	10	120	66,7	2 050 832	1 273 62 1	62,1
2003 (1^{er} conc.)	72	4	20	96	46	4	11	61	63,5	1 030 289	637 345	61,9
2003 (2^e conc.)	103	12	28	143						1 814 437		

* = Les ateliers n'ont fait partie du programme qu'en 2000.



3.0 Méthodologie

La présente section comprend les questions d'évaluation traitées dans le cadre de l'étude, puis une description détaillée de la méthodologie.

3.1 Questions d'évaluation

L'étude a traité les questions et sous-questions ci-dessous, comme le décrit le cadre d'évaluation du programme.

Tableau 3.1.1 Questions et sous-questions d'évaluation

<p>Justification et pertinence du programme</p> <p>Comment le contexte de fonctionnement de ce programme a-t-il changé et quel impact ont eu ces changements sur la justification et la pertinence du programme en fonction des besoins qu'il vise à satisfaire?</p> <p><i>Sous-questions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communautés servies et non servies par le programme • Lien/écart entre le programme et les besoins • Raisons de l'augmentation de la demande • Augmentation des coûts liés aux événements • Autres sources de financement des événements, autres que le programme • Comparaison entre le programme et les autres programmes • Quelle est l'utilisation des fonds?
<p>Conception et exécution du programme</p> <p>Quelles sont les limites de la conception et de l'exécution actuelles du programme et comment peuvent-elles être réglées?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypothèses du programme • Cohérence entre les hypothèses et la conception • Limites de la conception et solutions connexes • Mesure et contrôle du rendement à ce jour
<p>Impact du programme</p> <p>Quels impacts ont été occasionnés par le programme?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts à court terme <ul style="list-style-type: none"> • Occurrence des nouvelles conférences, de nouveaux congrès ou ateliers • Diffusion de la recherche • Participation interdisciplinaire et internationale • Participation des étudiants canadiens des cycles supérieurs • Activités améliorant le profil / la visibilité du CRSH • Impacts à long terme

- Formation d'étudiants des cycles supérieurs et de nouveaux chercheurs au Canada
- Collaboration et liens pancanadiennes
- Collaboration et liens interdisciplinaires
- Collaboration et liens internationales
- Avancement des connaissances au Canada
- Promotion de la recherche scientifique avancée
- Contribution au profil / à la visibilité du CRSH

Questions liées au contexte général

- Quel rôle doit jouer le CRSH et le joue-t-il bien?
- Importance relative des différentes activités et différents médias de diffusion
- Auditoires cibles pour la diffusion des résultats de recherche
- Pertinence des événements présentés en fonction des besoins des chercheurs canadiens
- Pertinence des conférences et des congrès en fonction des besoins des chercheurs canadiens

3.2 Méthodes de collecte des données

La méthodologie utilisée dans cette évaluation a comporté un examen des documents et des dossiers, des entrevues avec les personnes-clés, un examen des bases de données et un sondage en ligne.

3.2.1 Examen des documents et des dossiers

L'examen des documents et des dossiers a été exécuté afin de dresser un profil descriptif du programme et de développer/réviser les instruments de collecte de données, en se fondant sur le travail déjà exécuté dans le cadre de la conception de l'évaluation.

Les documents examinés comprenaient le mandat de cette affectation, le cadre d'évaluation et le modèle logique du programme, l'information sur le programme contenue dans le site web du CRSH et le *Guide à l'intention des membres du Comité de sélection*. Les documents rassemblés par le CRSH pour élaborer le cadre d'évaluation ont également été consultés.

L'équipe d'évaluation a également examiné un échantillonnage des dossiers des candidats de 1999 à 2003, y compris les dossiers des candidats choisis, non choisis et non admissibles. Ces dossiers comprenaient le projet d'événement, la lettre de réponse du CRSH et la note obtenue, et, s'il y a lieu, le rapport d'activités soumis par l'hôte de l'événement. Une liste des documents examinés figure à l'annexe A.

3.2.2 Entrevues des personnes-clés

Au total, dix entrevues ont été réalisées avec des représentants du programme (n=2), des membres actuels et anciens du Comité de sélection (n=4) et d'autres intervenants externes connaissant le programme et/ou le contexte de la diffusion de la recherche en sciences humaines au Canada (n=4). Ces personnes-clés ont été choisies parmi une courte liste soumise par le responsable du projet.

Ces entrevues ont permis à l'équipe d'évaluation de recueillir des renseignements qualitatifs approfondis sur les justifications, la pertinence, la conception, l'application, les impacts et l'avenir du programme. Elles duraient entre 30 et 90 minutes, et ont été menées par téléphone ou en personne, dans la langue officielle choisie par les répondants.

La liste des personnes-clés figure à l'annexe B. Les guides d'entrevue utilisés pour chaque catégorie de personne interrogée figurent à l'annexe C.

3.2.3 Sondages en ligne

La principale source de données de l'évaluation a consisté en quatre sondages par internet auprès des groupes suivants :

- Candidats dont la demande a été subventionnée par le programme (organisateur d'événement)
- Candidats dont la demande n'a pas été subventionnée par le programme (organisateur d'événement)
- Administrateurs universitaires de la recherche ou directeurs des services de recherche
- Participants aux événements

Un questionnaire distinct a été préparé pour chaque groupe. Il contenait des questions sur le contexte et des questions propres au programme, qui ont été identifiées dans le cadre d'évaluation. Les questionnaires de sondage figurent à l'annexe D. Les sondages

ont été exécutés par le truchement d'un site web qui affichait les quatre questionnaires. Il fallait entre 10 et 30 minutes pour répondre aux questions.

3.2.3.1 Méthode d'échantillonnage des candidats au programme et des administrateurs de la recherche

Les populations interrogées ont été sélectionnées dans les quatre derniers concours du programme, soit entre 1999-2000 et 2002-2003. Étant donné la taille relativement modeste de ces populations (moins de 1 000) et les coûts supplémentaires négligeables associés à l'ajout de répondants dans un sondage par internet, la méthode d'échantillonnage favorisée a consisté à demander à tous les membres des populations sondées de participer au sondage. La base des sondages auprès des trois premiers groupes de répondants (subventionnés, non subventionnés et administrateurs de la recherche) est issue de la base de données du programme. Les candidats subventionnés et non subventionnés n'ont été entrés qu'une seule fois, selon leur demande de subvention la plus récente. Dans le cas des administrateurs de la recherche, un seul représentant par établissement a été inclus dans la base des sondages.

3.2.3.2 Avis par courriel

Les répondants potentiels ont reçu un courriel initial du CRSH leur annonçant le sondage. Cet avis a été suivi d'une invitation directe, envoyée par GGI, à participer au sondage. Cette invitation contenait un hyperlien vers le site web du sondage, ainsi qu'un mot de passe unique qui permettait à l'équipe d'évaluation de faire le lien entre les réponses au sondage et les données administratives du répondant, afin de s'assurer que ce dernier répondait au bon questionnaire. Les répondants ont été invités à visiter le site web du sondage à l'aide du lien et du mot de passe fournis, et ils devaient soumettre leurs réponses dans un délai précis. S'ils le préféraient, ils pouvaient également recevoir le questionnaire en copie papier. Quelques répondants (3,5 %) ont opté pour ce choix.

Afin d'augmenter le taux de réponse, deux courriels de suivi ont été envoyés aux personnes qui n'ont pas répondu.

3.2.3.3 Questions contenues dans le sondage

Les candidats au programme ont dû répondre à certaines questions concernant l'événement le plus récent qui a fait l'objet d'une demande subventionnés ou non subventionnés, ainsi qu'à des questions sur leurs impressions générales sur le programme et sur le contexte de la recherche en sciences humaines en général. Les administrateurs de la recherche ont dû donner leurs impressions générales sur le programme et sur le contexte général de la recherche en sciences humaines. En outre, on a demandé aux candidats choisis de donner les noms et les adresses de courriel de participants aux événements subventionnés qu'ils ont organisés.

3.2.3.4 Sondage auprès des participants aux événements

L'équipe d'évaluation a communiqué avec chaque répondant qui a mentionné vouloir fournir les noms et les coordonnées de participants d'événements passés. Ces participants ont reçu une invitation par courriel à participer au sondage. Ils ont dû répondre à des questions sur l'événement auquel ils ont participé ainsi qu'à des questions générales sur le contexte de la recherche scientifique au Canada et de sa diffusion.

3.2.3.5 Échéancier et taux de réponse du sondage

L'échéancier pour exécuter le sondage et présenter les résultats était très serré. Une première invitation a été envoyée aux répondants potentiels aux trois premiers sondages le 10 novembre 2003. Des invitations successives par courriel ont été envoyées aux participants aux événements dès que leurs noms étaient soumis par les répondants au sondage des candidats subventionnés. Tous les sondages se sont terminés le 15 décembre 2003. Étant donné le court délai, les taux de réponse obtenus étaient raisonnables aux fins de l'évaluation.

Les taux de réponse finaux¹¹ de chacun des quatre sondages étaient les suivants :

¹¹ Les totaux en fonction desquels les taux de réponse ont été calculés correspondent au nombre de candidats qui ont soumis au moins une demande entre 1999 et 2003. Aux fins de ces sondages, la base de données des candidats a été modifiée afin que chaque candidat n'y figure qu'une seule fois, soit pour la demande subventionnée ou non subventionnée la plus récente.

- Candidats subventionnés : 279 sur 417 (67 %)
- Candidats non subventionnés : 118 sur 237 (50 %)
- Administrateurs de la recherche : 56 sur 142 (39 %)
- Participants à des événements : 82 sur 282 (29 %)

Les taux de réponses finaux par catégorie d'événement sont les suivants :

Tableau 3.2.3.5.1 Taux de réponse par catégorie d'événement

	Conférences	Congrès	Ateliers	Total
Subventionnés	243 sur 366 (66 %)	24 sur 32 (75 %)	12 sur 19 (63 %)	279 sur 417 (67 %)
Non subventionnés	101 sur 195 (52 %)	5 sur 17 (29 %)	12 sur 25 (48 %)	118 sur 237 (50 %)
Total	344 sur 561 (61 %)	29 sur 49 (59 %)	24 sur 44 (55 %)	397 sur 654 (61 %)

3.2.3.6 Profil des répondants aux sondages auprès des candidats subventionnés et non subventionnés

Le tableau ci-dessous présente un profil des répondants aux sondages auprès des candidats subventionnés et non subventionnés, par catégorie de discipline.

Tableau 3.2.3.6.1 Profil des répondants, par catégorie de discipline

Discipline¹²	Sciences sociales	Sciences humaines	Études interdisciplinaires	Autres	Total
Subventionnés	110	137	29	3	279
Non subventionnés	54	38	15	11	118
Total	164	175	44	14	397

3.2.4 Examen de la base de données

Les données administratives contenues dans la base de données sur les candidats subventionnés et non subventionnés du programme ont été utilisées par l'équipe d'évaluation pour analyser les résultats des sondages. Les renseignements tirés de la base de données comprennent, entre autres, les catégories de dépenses de financement

¹² Les catégories de disciplines utilisées dans le tableau correspondent à celles utilisées par le CRSH. Aux fins de cette classification, les sciences sociales comprennent le droit, les sciences humaines comprennent les communications et l'étude des médias, ainsi que la bibliothéconomie et les sciences de l'information. Les disciplines interdisciplinaires comprennent les études de la femme.

du programme et les statistiques sur les lieux des événements. Les données administratives ont également permis à l'équipe d'évaluation de créer des tableaux croisés entre certains impacts et les différentes catégories de discipline des candidats subventionnés et non subventionnés.

3.3 Réunion des intervenants

L'étape finale de ce processus d'évaluation a consisté en une réunion des intervenants visant à valider les résultats de cette évaluation et à élaborer des conclusions et des recommandations fondées sur les données présentées.

La réunion s'est tenue le 20 janvier 2004 et a été animée par des membres de l'équipe d'évaluation. Y participaient le personnel du programme, les gestionnaires et les agents d'évaluation du CRSH ainsi que les intervenants externes, principalement les membres du Comité de sélection. En préparation à la réunion, Les participants ont reçu une copie du rapport d'évaluation provisoire, en plus d'un guide d'examen du rapport et de préparation des commentaires aux fins de discussion. Les conclusions et recommandations dans la section 5 de ce rapport sont basés sur les résultats de l'évaluation et sur les commentaires livrés lors de cette réunion

3.4 Limites méthodologiques

Tel qu'il est mentionné dans le Mandat de ce projet, la présente évaluation a été conçue pour être formative, c'est-à-dire mettre l'accent principalement sur la pertinence, la conception et l'exécution, et déterminer les secteurs du programme qui pourraient être améliorés. Bien que certaines questions aient été posées quant aux impacts perçus du programme et à la réalisation de ses objectifs, l'évaluation ne visait pas à fournir une analyse approfondie des impacts.

Durant les entrevues avec les personnes-clés et la réunion des intervenants, les participants ont mentionné que l'éloignement géographique d'une université comptait parmi les facteurs qui ont influé sur le nombre de demandes et sur le taux de réussite de celles-ci. Malheureusement, l'équipe d'évaluation n'a pu vérifier quantitativement cette hypothèse, ni la développer car la base de données administratives du

programme ne contient pas actuellement de données sur la proximité des universités à des grands centres urbains.

Il faut noter également qu'à l'exception des données administratives sur le nombre d'événements financés et des estimations du nombre de personnes qui ont assisté à l'événement organisé par les répondants, la plupart des données recueillies dans le cadre de la présente évaluation sont fondées sur les déclarations des répondants. En conséquence, les résultats de l'évaluation sont limités dans la mesure où ce type de déclaration peut être biaisé, avoir un taux moins élevé de fiabilité, et être difficile à valider. C'est une des principales raisons pour laquelle une réunion des intervenants a été organisée, afin que les résultats puissent être validés dans la mesure du possible. Il faut toutefois noter que les participants à cette réunion n'étaient pas représentatifs de l'ensemble des personnes intéressées à ce programme.

Dans certains cas, les tableaux croisés doivent être interprétés avec précaution, étant donné que plusieurs cases contiennent des échantillons de petite taille.

Lorsque c'était possible, les questions d'évaluation ont été traitées à l'aide des sources d'information quantitative et qualitative. Les sources d'information qualitative ont servi principalement à illustrer les résultats des sondages.

4.0 Résultats de l'évaluation

La présente section contient les résultats de l'étude et l'analyse de l'équipe d'évaluation pour chacune des questions d'évaluation. Des conclusions sont données après chaque question d'évaluation.

4.1 Justification et pertinence du programme

La présente section du rapport traite de la justification et de la pertinence du programme, y compris les communautés servies et non servies, les facteurs contextuels ayant un impact sur la demande liée au programme, les écarts entre les besoins exprimés et le programme, les alternatives possibles, et de quelle façon les fonds du programme sont utilisés.

4.1.1 Communautés servies et non servies par le programme

La portée directe et indirecte de la clientèle du programme constitue un élément clé de sa pertinence. Certains groupes de chercheurs reçoivent du financement alors que d'autres sont exclus en raison des critères d'admissibilité et de sélection du programme. L'impact de ces critères sur les communautés servies et non servies est abordé plus loin dans le rapport (section 4.2.5.). La présente section aborde les facteurs externes qui touchent les bénéficiaires directs du programme, soit les titulaires de subventions, et ceux qui en bénéficient indirectement, soit les participants aux événements.

Bénéficiaires directs : titulaires de subventions

L'équipe d'évaluation a examiné la répartition des événements financés par le CRSH dans les provinces canadiennes. Comme le montre le tableau 4.1.1.1, d'après les répondants au sondage la majorité des événements financés a eu lieu en Ontario (39 %), au Québec (25 %) et en Colombie-Britannique (13 %). Toutefois, les événements non financés par le CRSH et qui ont tout des même eu lieu ont été tenus dans ces provinces dans les mêmes proportions, ce qui indique que le processus d'attribution du financement du programme ne favorise pas la tenue d'événements dans certaines provinces plutôt que dans d'autres.

Tableau 4.1.1.1 Répartition des événements choisis et non choisis dans les provinces canadiennes

Province	Choisis		Non choisis	
	Nombre d'événements	Pourcentage	Nombre d'événements	Pourcentage
Autres pays	1	0,4	0	0
Alb.	23	8	10	9
C.-B.	36	13	16	14
Man.	8	3	4	3
N.-B.	6	2	4	3
T.-N.	6	2	0	0
N.-É.	17	6	7	6
Ont.	108	39	45	38
Qc	69	25	30	25
Sask.	5	2	2	2
Total	279	100	118	100

Plusieurs membres du comité de sélection ont observé que les chercheurs de certaines universités ont obtenu plus facilement un financement du programme en raison de facteurs comme la taille de l'université, ce qui est susceptible d'influer sur le nombre de ressources disponibles pour les aider à préparer les demandes de subventions. On peut observer dans le tableau 4.1.1.2 que les universités de grande taille font 42% plus de demandes que l'ensemble des universités de moyenne et petites tailles. Toutefois, la taille d'une université ne semble pas avoir un impact significatif sur les taux de succès. De même, lors de certains concours, les universités de petite et moyenne taille ont fait l'expérience d'un taux de succès un peu plus élevé que celles d'universités de grande taille.

Tableau 4.1.1.2 Répartition des demandes (choisies et non choisies) par taille d'université, 1997-2003¹³

Année	Grande				Moyenne				Petite				Taille inconnue	Total
	Choisie	Non Choisie	Tot.	Taux de réussite (%)	Choisie	Non Choisie	Tot.	Taux de réussite (%)	Choisie	Non Choisie	Tot.	Taux de réussite (%)		
1997	44	34	78	56	15	16	31	48	13	7	20	65	0	129
1998	83	13	96	86	23	8	31	74	15	12	27	56	0	154
1999	53	44	97	55	36	24	60	60	14	13	27	52	0	184
2000	92	32	124	74	29	12	41	71	10	12	22	45	1	188
2001	74	50	124	60	27	19	46	59	20	13	33	61	0	203
2002	76	35	111	68	29	15	44	66	15	10	25	60	0	180
2003	93	57	150	62	35	29	64	55	17	8	25	68	1	240
Total	515	265	780	66	194	123	317	61	104	75	179	58	2	1278

Les membres du comité de sélection ont exprimé des inquiétudes par rapport à la façon dont le programme sert les chercheurs d'endroits ou d'instituts isolés des grands centres urbains. Les données administratives n'incluent pas d'information sur le niveau d'isolement des universités qui font demande qu programme. L'équipe d'évaluation n'a donc pas pu vérifier si les demandes blank par les universités isolés ont été désavantagées par le programme. Les membres du comité de sélection on aussi observe que les chercheurs ayant plus de support de leur université étaient plus aptes à coordonner leurs demandes et la planification de leur événement. Les candidats dont les travaux de recherche et la planification d'événement sont bien avancés au moment de la présentation de la demande détiennent de meilleures chances d'obtenir du financement parce que leur demande est susceptible de contenir un budget plus détaillé et précis, ainsi qu'une liste des présentateurs.

« Pour le comité, il y a une grande différence entre les gens qui connaissent leur échéancier et ceux qui ne le connaissent pas ».[traduction] (Membre du comité de sélection)

Plusieurs membres du comité de sélection jugent que certaines universités réussissent mieux à obtenir un financement du programme en raison du moment de la présentation

¹³ University size was calculated according to the number of full-time professors in 2002. Large corresponds to 500 and

de leur demande; c'est-à-dire que la planification des événements est bien avancée au moment où elles soumettent leur demande de financement. Une analyse des taux de réussite par région montre qu'il n'y avait pas de grandes différences entre les régions où étaient organisées des conférences. Il y avait certaines différences au chapitre des congrès et des ateliers, mais l'échantillon total est de petite taille.

Tableau 4.1.1.3 Taux de réussite des conférences par région, 1997 à 2002

Région	Demandes	Bourses	Taux de réussite (%)
Atlantique	70	41	58,6
Québec	189	126	66,7
Ontario	329	210	63,8
Prairies	88	58	65,9
Colombie-Britannique	91	65	71,4
Total	767	500	65,2

Tableau 4.1.1.4 Taux de réussite des congrès par région, 1997 à 2002

Région	Demandes	Bourses	Taux de réussite (%)
Atlantique	3	2	66,7
Québec	33	23	69,7
Ontario	13	5	38,5
Prairies	5	3	60,0
Colombie-Britannique	7	5	71,4
Total	61	38	62,3

Tableau 4.1.1.5 Taux de réussite des ateliers par région, 1997 à 2002

Région	Demandes	Bourses	Taux de réussite (%)
Atlantique	3	2	66,7
Québec	4	2	50,0
Ontario	15	5	33,3
Prairies	2	1	50,0
Colombie-Britannique	6	1	16,7
Total	30	11	36,7

Durant la réunion des intervenants portant sur la première version du présent rapport, les évaluateurs du programme ont formulé plusieurs suggestions sur la façon dont le CRSH pourrait s'assurer que les chercheurs de petites universités ou d'universités isolés géographiquement sont mieux servis par ce programme et par les autres

more professors; medium to 250-499 professors; and small to less than 250 professors.

programmes du CRSH. Par exemple, on suggère qu'un agent du CRSH fasse des visites dans les petits campus ou les campus éloignés afin d'expliquer les principaux points à considérer pour remplir une demande. Une autre suggestion portait sur le fait que le CRSH souligne plus activement l'importance du programme auprès des administrateurs d'universités et les encourage à rémunérer le temps consacré par les candidats choisis à l'encadrement des autres candidats afin de les aider à préparer une demande gagnante. Une troisième suggestion consistait à augmenter à trois le nombre de concours dans une année (cette suggestion a également été formulée par quelques répondants au sondage et par les personnes-clés), ce qui augmente par conséquent la capacité des candidats à planifier leur demande avantageusement. Toutefois, ces suggestions demandent l'investissement de ressources additionnelles dont le programme ne dispose pas à ce moment-ci.

Bénéficiaires indirects : Participants aux événements

Dans l'ensemble, les candidats choisis qui ont répondu au sondage (275) ont déclaré avoir reçu 43 000 participants aux événements financés par le CRSH qu'ils ont organisés entre 1999 et 2002. Les candidats choisis ont également été questionnés sur les catégories d'intervenants qui ont participé aux activités financées par le programme. La même question a été posée aux candidats non choisis qui ont tenu leur événement sans le financement du CRSH.

Comme le montre le tableau 4.1.1.6, les participants choisis signalent une participation plus diversifiée durant l'événement qu'ils ont organisé que les candidats non choisis, en particulier en ce qui a trait aux chercheurs d'autres disciplines.

Selon les résultats des sondages, le financement provenant du programme permet aux candidats choisis d'organiser des événements auxquels participent des chercheurs de diverses disciplines et divers pays, ainsi que des étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs, et des individus hors des universités. Il est possible que cette différence entre les événements financés et non financés par le CRSH au chapitre de la participation soit attribuable aux critères de sélection du programme, qui pourraient favoriser l'interdisciplinarité et la participation des étudiants. Toutefois, il sera noté plus loin dans ce rapport (section 4.1.2) que les conséquences de ne recevoir une

subvention du CRSH incluent une réduction du nombre de participants internationaux et du nombre d'étudiants.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage indiquent que les étudiants des cycles supérieurs, en tant que bénéficiaires indirects, sont bien servis par le programme et que les chercheurs spécialisés dans la discipline de l'événement sont mis en rapport avec des chercheurs internationaux. Les chercheurs des autres disciplines, les étudiants du premier cycle et les individus hors des universités sont également servis par le programme, bien que dans des proportions plus modestes.

Tableau 4.1.1.6 Groupes ayant participé à l'événement, candidats choisis et non choisis (réponses multiples acceptées)

Groupes ayant participé à l'événement	Choisis (279)	Non choisis (110)
Chercheurs internationaux	97 %	85 %
Chercheurs d'autres disciplines	60 %	46 %
Étudiants des cycles supérieurs	97 %	90 %
Étudiants du premier cycle	52 %	35 %
Hors universités	60 %	50 %
Autres	13 %	10 %

Conclusion : Les données indiquent que le programme, dans son état actuel, encourage la participation des chercheurs internationaux et des étudiants des cycles supérieurs aux événements financés, ainsi que, dans une certaine mesure, la participation des chercheurs d'autres disciplines et des individus hors universités. Les événements non financés rapportent une participation moins diversifiée. Les événements financés ont lieu principalement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, il y a toutefois très peu de différence dans les taux de succès par région. Les évaluateurs jugent que le programme ne sert pas adéquatement les chercheurs des universités petites ou isolées, qui vivent peut être un désavantage étant donné le peu de ressources disponibles pour leur aider à préparer une demande adéquate et à temps.

4.1.2 Lien/écarts entre le programme et les besoins

Contexte

La présente évaluation repose sur le principe que le contexte de fonctionnement du programme a changé au cours des dernières années. L'évaluation visait à déterminer

certaines de ces changements et leur impact possible sur la justification et la pertinence du programme et de sa conception actuelle. Lorsqu'on leur a demandé de quelle façon ils croyaient que le contexte de fonctionnement du programme avait changé, les personnes-clés ont déterminé certains facteurs importants.

Interdisciplinarité : Plusieurs personnes-clés du CRSH, des membres du Comité de sélection et d'autres intervenants ont observé une suppression des barrières disciplinaires dans la recherche universitaire et une augmentation de la collaboration entre les disciplines.

« L'augmentation de la collaboration entre les disciplines constitue un changement positif ». [traduction] (Évaluateur du programme)

« Un des changements principaux a été la mondialisation des connaissances et l'interdisciplinarité. » (Représentant du CRSH)

« Il y a eu un décroisement des disciplines et les chercheurs se convoquent. » [traduction] (Autre intervenant)

Technologies de communications : Un autre changement important observé concerne l'augmentation de l'accessibilité, de l'utilisation et de la demande des nouvelles technologies de communications (c.-à-d. les téléconférences, les conférences par internet) pour diffuser les connaissances et pour entreprendre de la recherche scientifique conjointe. Il se peut que l'accessibilité de nouveaux moyens de collaboration à distance et de communication entre les individus dans des lieux différents sans avoir à les réunir au même endroit aient un impact sur la pertinence des conférences, des congrès et des ateliers, qui sont conçus à cette fin.

Toutefois, les résultats des entrevues et des sondages (réponses aux questions ouvertes) montrent que les chercheurs canadiens (de toutes catégories) considèrent encore que les conférences, les congrès et les ateliers sont un moyen important de diffusion des connaissances. Plusieurs répondants ont mentionné que l'interaction en personne avec les autres chercheurs demeure une part très importante de leur travail.

« Malgré la croissance imposante des communications par courriel et par internet, l'interaction personnelle avec les chercheurs de notre discipline que nous retrouvons dans les conférences demeure essentielle pour le secteur de la recherche. » [traduction] (Candidat choisi)

De plus les répondants au sondage mentionnent une augmentation générale de leur intérêt et de leurs besoins face au partage des connaissances, au réseautage et à la communication avec d'autres chercheurs.

« Les conférences sont un des moteurs clés de la recherche dans la communauté académique dont je fais partie. Ces événements motivent et promouvoient la recherche de nombreuses façons. Elles permettent également aux chercheurs de porter un regard critique sur leur propre travail d'après ce que leurs collègues leur communiquent et d'après ce que ceux-ci publient dans le domaine. » [traduction] (Candidat non-choisi)

Les résultats des sondages montrent que plutôt d'avoir un impact sur la pertinence des conférences et des congrès, l'accès accru aux technologies de communications a influé sur le niveau d'attente lié au mode de diffusion des connaissances à ces événements, ce qui entraîne une augmentation de leur coût. Étant donné les possibilités d'accès aux nouvelles technologies de présentation du matériel de recherche, comme PowerPoint, les présentations par internet, les communications des présentateurs sur CD-ROM, etc., les participants aux événements ont des attentes élevées.

« La traduction est très coûteuse, tout comme les autres innovations technologiques qui sont maintenant considérées « essentielles » aux conférences. » [traduction] (Candidat choisi)

Mondialisation : Un autre changement important observé concerne la mondialisation de la recherche scientifique. Selon plusieurs répondants, les chercheurs canadiens ne peuvent plus se limiter au forum d'études canadien et doivent se positionner à l'échelle internationale. En conséquence, il faut solliciter plus de financement pour soutenir des événements internationaux et avoir des budgets plus souples.

Renouvellement des facultés : Enfin, les personnes-clés et les répondants aux sondages ont observé un virage démographique dans les universités, qui comptent une plus grande proportion d'universitaires nouvellement arrivés. Cela signifie qu'un plus grand nombre de nouveaux chercheurs sont présentateurs à des conférences et un plus grand nombre de chercheurs doivent avoir la possibilité de créer des réseaux et de bâtir leur dossier de présentations et de publications.

« Les gens plus âgés prennent leur retraite et sont remplacés par des gens beaucoup plus jeunes. » [traduction] (Autre intervenant)

« Il y a eu beaucoup d'embauche au cours des dix dernières années. Les jeunes sont dans leur lancée. » [traduction] (Candidat choisi)

De façon générale, les répondants aux sondages ont observé une plus grande concurrence entre les chercheurs, et de la pression subie pour présenter et partager les résultats de leur recherche.

« Le nombre de chercheurs et d'étudiants a augmenté de façon considérable. Au fur et à mesure qu'on embauche des chercheurs et que ceux-ci passent par le processus menant à la permanence, le besoin de réseautage et de partage des résultats de la recherche par l'entremise des conférences se fait de plus en plus présent. » [traduction] (Candidat non-choisi)

Support institutionnel : Le soutien institutionnel de ce genre d'activités semble en déclin. Pendant que les budgets de universités se trouvent réduit par les coupures gouvernementales, les universités doivent mettre en place des pratiques pour recouvrir les coûts, ce qui force les chercheurs à trouver d'autres sources de financement.

« Avec le resserrement des budgets des universités ceux-ci recherchent de plus en plus de récupérer des fonds par la location de leurs espaces. » [traduction] (Candidat non-choisi)

Augmentation des coûts des événements: Les intervenants clés et les répondants aux sondages ont aussi été interrogés face à leur opinion tant aux facteurs qui contribuent à

augmenter le coût des événements Les réponses données furent consistantes a trouver toutes les catégories.

Les coûts de plus en plus élevé des frais de voyage et d'accommodation furent cites comme étant les sources les plus importantes dans l'augmentation des coûts d'organisation des conférences, congrès et ateliers. Ce facteur fut particulièrement important étant donne la participation accrue aux événements, particulièrement la participation internationale.

« Les frais de voyages, d'accommodation, de nourriture ont tous augmenté de façon considérable. » [traduction] (Candidate choisi)

« Le besoin de rayonnement international de nos activités joue probablement un important dans l'augmentation des coûts. Nous voulons tous des conférences internationales à nos activités car cela ajoute à la crédibilité des événements que nous organisons. De la découle d'autres dépenses afin de bien accueillir nos invites. » (Candidate choisi)

Plusieurs répondants mentionnent aussi le taux général d'inflation, en remarquant que le programme n'a pas augmenté le montant des subventions proportionnellement a l'inflation. Un associe l'augmentation des coûts de la vie à une augmentation générale des coûts de location des espaces, des équipements, de la promotion des événements, et des honoraires/salaires.

Les répondants mentionnent aussi qu'ils ont moins de temps pour organiser les événement et ont recours a des ressources externes (incluant les étudiants des cycles supérieures) pour aider.

Enfin, les attentes face aux événements (tel que discute auparavant) sont vu comme ayant un effet sur les coûts. On recherche des événements plus gros, auquel participe des conférenciers de calibre, et qui font une utilisation accrue des technologies de la communication. Dans le contexte de la compétition entre événement ces facteurs sont vues comme étant particulièrement importants.

« Le besoin d'équipement de haute technologie couteaux (écrans géants, projecteurs, réseaux informatiques et logiciels spécialisés pour inscription et la tenue des livres de compte,...) [...] le besoin de créer un site de congrès qui soit agréable : nombreuses fonctions sociales, musique, décoration, signalisation claire, etc. sinon les gens vont à d'autres congrès. » (Candidat choisi)

Ensemble, ces facteurs contribuent à augmenter la demande possible de soutien pour les conférences et les congrès, ainsi que la concurrence pour l'obtention des fonds limités disponibles. Ces observations ont aussi été faites au stade de développement du cadre l'évaluation de ce programme¹⁴, et confirment que le contexte dans le quel opère ce programme évolue plus vite que le programme même.¹⁵

Nécessité du programme

Nécessité globale : Lorsqu'on leur a demandé leur opinion sur la pertinence du programme, compte tenu du contexte de la recherche scientifique au Canada, les personnes-clés ont souligné la nécessité croissante de la présence du programme, particulièrement en fonction de la tendance marquée vers la recherche conjointe et de la diminution du soutien institutionnel accordé aux activités de diffusion des résultats.

Ce besoin croissant se voit dans les statistiques du programme, qui démontrent une croissance globale dans nombre de demandes au programme depuis les dernières 6 années. Le nombre de demandes est passé de 129 en 1997 en 239 en 2003. Il faut toutefois noter que le taux d'augmentation varie d'année en année.

Tableau 4.1.3.1 Profil des demandes

Années de concours	Nombre de demandes	Augmentation (%)
1997	129	Année de référence
1998	154	19 %
1999	184	43 %
2000	188	46 %
2001	203	57 %
2002	180	40 %

¹⁴ Evaluation Framework: Aid to Occasional Research Conferences and International Congresses in Canada Program, Final Draft, May 21, 2003

¹⁵ Le lien entre le programme et les besoins existants sera discuté plus longuement dans la section 4.2 du rapport.

2003	239	89 %
------	-----	------

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les facteurs expliquant cette augmentation de 85 % du taux de demandes depuis 1997, les personnes-clés et les répondants au sondage (de toutes les catégories) ont fourni des réponses qui étaient consistantes avec les facteurs contextuels identifiés auparavant dans ce rapport (e.g. le renouvellement du corps professoral et les pressions liés au lancement d'une carrière académique, un déclin dans le support des institutions tant à ce type d'événement et une augmentation du besoin et de l'intérêt des chercheurs pour ce type d'activité de réseautage)

Conséquences de ne recevoir aucun financement du CRSH : Afin d'évaluer la nécessité du programme, l'équipe d'évaluation a examiné les conséquences actuelles et futures de ne recevoir aucun financement du CRSH.

Lorsqu'on leur a demandé comment l'événement qu'ils avaient proposé se serait déroulé sans financement du CRSH, la majorité des candidats ont répondu que l'événement n'aurait pas eu lieu (35 %) ou aurait nécessité des changements importants (57 %) (Tableau 4.1.2.1). Comme le montre le tableau 4.1.2.2, les candidats à une subvention pour une conférence ou un congrès ont donné des réponses similaires, alors que les organisateurs d'ateliers étaient plus catégoriques à dire que leur événement n'aurait pas eu lieu sans le financement du CRSH. Les réponses étaient relativement les mêmes dans toutes les catégories de discipline (tableau 4.1.2.3).

Tableau 4.1.2.1 Comment l'événement se serait-il déroulé sans le financement du programme

L'événement se serait probablement	Candidats choisis (279)
déroulé sans changement	1 %
déroulé avec des changements mineurs	8 %
déroulé avec des changements majeurs	57 %
n'aurait pas eu lieu	35 %

Tableau 4.1.2.2 Comment l'événement se serait déroulé sans le financement du programme, par catégorie d'événement

L'événement se serait probablement	Conférences	Congrès	Ateliers

Évaluation du Programme de conférences et de congrès du CRSH

	(243)	(24)	(12)
déroulé sans changement	1 %	0 %	0 %
déroulé avec des changements mineurs	8 %	11 %	0 %
déroulé avec des changements majeurs	58 %	58 %	27 %
n'aurait pas eu lieu	33 %	32 %	73 %

Tableau 4.1.2.3 Comment l'événement se serait déroulé sans le financement du programme, par discipline

L'événement se serait probablement	Sciences sociales (110)	Sciences humaines (137)	Études interdisciplinaires (29)
déroulé sans changement	0 %	2 %	0 %
déroulé avec des changements mineurs	11 %	5 %	4 %
déroulé avec des changements majeurs	51 %	59 %	69 %
n'aurait pas eu lieu	38 %	34 %	27 %

Contrairement aux suppositions des candidats choisis quant aux impacts possibles de ne recevoir aucun financement du CRSH sur l'issue de l'événement, une vaste majorité (92 %) des candidats non choisis ont mentionné qu'ils avaient maintenu la tenue de l'événement qu'ils avaient proposé. Comme le montre le tableau 4.1.2.4, 31 pour cent ont déclaré que leur événement s'est déroulé sans changement. Une vaste proportion des ateliers (25 %) ne se sont pas concrétisés sans le financement du CRSH, comparativement aux conférences.

Tableau 4.1.2.4 Comment l'événement s'est-il déroulé sans le financement du programme

Impact	Conférences (101)	Congrès ¹⁶ (5)	Ateliers (12)	Total (118)
L'événement <i>n'a pas eu lieu</i>	6 %	–	25 %	8 %
L'événement s'est déroulé avec des <i>changements majeurs</i>	26 %	–	17 %	25 %
L'événement s'est déroulé avec des <i>changements mineurs</i>	37 %	–	42 %	36 %
L'événement s'est déroulé <i>sans changement</i>	32 %	–	17 %	31 %

Comme le montre le tableau 4.1.2.5, les conséquences de ne recevoir aucun financement du CRSH les plus souvent mentionnées par les candidats non choisis comprenaient moins de conférenciers d'honneur (35 %), moins de participants (33 %), peu ou pas de participation internationale (32 %), moins de promotion de l'événement (31 %), et peu ou pas de participation des étudiants des cycles supérieurs (28 %). À l'exception des conférences, la taille des échantillons était trop petite pour déterminer comment ces conséquences variaient selon la catégorie d'événement.

Tableau 4.1.2.5 Conséquences de ne recevoir aucun financement du programme, signalées par les candidats non choisis, selon la catégorie d'événement (réponses multiples acceptées)

Impact	Conférences (95)	Congrès (5)	Ateliers (9)	Total (109)
Événement plus court	14 %	–	–	13 %
Moins de conférenciers d'honneur	36 %	–	–	35 %
Peu ou pas de participation internationale	32 %	–	–	32 %
Peu ou pas de participation des étudiants des cycles supérieurs	27 %	–	–	28 %
Peu ou pas de participation des étudiants du premier cycle	11 %	–	–	11 %
Augmentation des frais d'inscription	19 %	–	–	19 %
Moins de participants dans l'ensemble	30 %	–	–	33 %
Peu ou pas de publications	16 %	–	–	17 %
Moins de promotion	28 %	–	–	31 %

On a observé très peu de variation au chapitre des conséquences signalées entre les différentes catégories de discipline. De façon générale, une plus grande proportion de

¹⁶ Data is not presented for cross-tabulations showing sample sizes smaller than 10.

candidats non choisis provenant des études interdisciplinaires a signalé des impacts, comparativement à ceux des sciences humaines ou sociales.

Tableau 4.1.2.6 Conséquences de ne recevoir aucun financement du programme, par discipline

Situation	Sciences sociales (54)	Sciences humaines (38)	Études interdisciplinaires (15)
Événement plus court	7 %	16 %	20 %
Moins de conférenciers d'honneur	33 %	29 %	47 %
Peu ou pas de participation internationale	28 %	29 %	47 %
Peu ou pas de participation des étudiants des cycles supérieurs	28 %	24 %	33 %
Peu ou pas de participation des étudiants du premier cycle	11 %	8 %	7 %
Augmentation des frais d'inscription	15 %	24 %	27 %
Moins de participants dans l'ensemble	28 %	32 %	53 %
Peu ou pas de publications	13 %	21 %	29 %
Moins de promotion	24 %	32 %	47 %

Conclusion : Les données montrent que les changements les plus importants touchant le contexte du programme comprennent une augmentation de l'attention sur l'interdisciplinarité, un accroissement des attentes concernant l'utilisation des technologies de communications durant les événements, la mondialisation de la recherche scientifique et le renouvellement du corps professoral dans les universités. Ces changements contribuent à augmenter les coûts de la tenue des événements et les besoins de la part des chercheurs d'avoir l'occasion de se rencontrer et de réseauter. Bien que les autres moyens de diffusion des connaissances soient jugés utiles, les intervenants considèrent que les communications de personne à personne sont encore nécessaires à leur travail. Les données montrent également que même si le programme n'est souvent pas nécessaire à la tenue des événements, il a un impact positif sur la qualité et la portée des événements. Des trois types d'événements, les ateliers semblent être les plus dépendants du financement du CRSH.

4.1.3 Sources de financement d'événement autre que le programme

Les candidats choisis et non choisis ont dû identifier à quelles sources de financement, autres que le programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, ils ont eu accès pour financer leur événement.

Comme le montre le tableau 4.1.3.1, la majorité des candidats choisis ont utilisé les frais d'inscription (80 %) et le soutien financier de leur établissement (et/ou partenaire universitaire) (76 %) comme sources additionnelles de financement de leur événement. Un nombre moins élevé de candidats non choisis ont mentionné avoir bénéficié de ces sources de financement (50 % et 57 %, respectivement). Plusieurs interprétations sont possibles pour expliquer cette différence entre les événements des candidats choisis et non choisis. Elle peut être attribuable aux critères de sélection du programme favorisant des budgets plus diversifiés. Par contre, ce point pourrait être considéré comme une preuve de l'effet de levier du programme.

Il faut également noter que les données sur les autres sources de financement recueillies dans le cadre du présent sondage pourraient être inexactes étant donné que les sources indirectes de financement n'y figurent pas, notamment les économies d'échelle réalisées lorsque les conférenciers ne facturent pas leurs frais de transport parce que ceux-ci sont payés pour leur participation à un autre événement parallèle ou à un autre projet lié à la recherche.

Une très petite proportion de candidats choisis et non choisis a mentionné avoir utilisé une autre source de financement du CRSH, notamment le Programme des subventions ordinaires de recherche et le programme «fédéralisme et les fédérations».

Tableau 4.1.3.1 Autres sources de financement utilisées pour organiser l'événement, candidats choisis et non choisis

Sources de financement	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (110)
Frais d'inscription	80 %	50 %
Autres fonds du CRSH	5 %	3 %
Ministères provinciaux	17 %	15 %
Ministères fédéraux	16 %	12 %
Associations savantes	20 %	14 %
Autres associations	10 %	8 %
Fonds d'établissements d'enseignement	76 %	57 %
Secteur privé	18 %	14 %
Autres	13 %	13 %

Le tableau 4.1.3.2 montre que les candidats choisis obtiennent plus facilement un financement supplémentaire auprès des gouvernements fédéral et provinciaux, des associations savantes et du secteur privé pour organiser des congrès que pour organiser des conférences. Les données de l'évaluation ne fournissent aucune explication à cette différence; toutefois, elle est probablement liée à la taille relative des deux catégories d'événement. Les chercheurs qui organisent des ateliers dépendent plus du soutien des universités.

Tableau 4.1.3.2 Autres sources de financement utilisées par les candidats choisis pour organiser l'événement, par catégorie d'événement

Sources de financement	Conférences (243)	Congrès (24)	Ateliers (12)
Frais d'inscription	81 %	83 %	67 %
Autres fonds du CRSH	4 %	17 %	0 %
Ministères provinciaux	15 %	42 %	0 %
Ministères fédéraux	15 %	29 %	8 %
Associations savantes	17 %	50 %	8 %
Autres associations	11 %	8 %	0 %
Fonds des universités	75 %	75 %	92 %
Secteur privé	17 %	33 %	8 %
Autres	14 %	4 %	0 %

Le tableau 4.1.3.3 présente les différences entre les autres sources de financement des candidats choisis, par discipline. Vingt-quatre pour cent (24 %) des candidats choisis en sciences sociales ont reçu un soutien financier des ministères provinciaux, comparativement à neuf pour cent (9 %) en sciences humaines et à quatorze pour cent (14 %) en études interdisciplinaires. Des pourcentages similaires ont reçu un soutien des ministères fédéraux.

Tableau 4.1.3.3 Autres sources de financement utilisées par les candidats choisis pour organiser l'événement, par discipline

Évaluation du Programme de conférences et de congrès du CRSH

Sources de financement	Sciences sociales (110)	Sciences humaines (137)	Études interdisciplinaires (29)
Frais d'inscription	77 %	83 %	76 %
Autres fonds du CRSH	6 %	3 %	7 %
Ministères provinciaux	24 %	9 %	14 %
Ministères fédéraux	25 %	7 %	14 %
Associations savantes	20 %	20 %	10 %
Autres associations	10 %	10 %	7 %
Fonds des universités	70 %	82 %	69 %
Secteur privé	22 %	12 %	24 %
Autres	14 %	12 %	10 %

Parmi les ministères fédéraux les plus fréquemment mentionnés comme sources de financement supplémentaire, on compte l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Patrimoine canadien ainsi que Développement des ressources humaines Canada. Les autres sources de financement les plus mentionnées comprennent le Conseil des arts du Canada, les associations professionnelles, les associations savantes, les syndicats, les journaux professionnels, les ambassades et les consulats, les instituts et les réseaux de recherche, ainsi que les fondations privées.

Comme le montre le tableau 4.1.3.4, en moyenne, quarante-cinq pour cent (45 %) du financement des événements provenaient du programme dans le cas des candidats choisis, l'écart allant de deux pour cent (2 %) à quatre-vingt quinze pour cent (95 %). Les ateliers et les conférences sont plus dépendants du financement du programme (69 % et 44 %, respectivement) que les congrès (31 %).

Tableau 4.1.3.4 Pourcentage moyen du budget général provenant du programme, par catégorie d'événement

Catégorie d'événement	Pourcentage du financement provenant du programme
Conférence	44 %
Congrès	31 %
Atelier	69 %
Total	45 %

Conclusion : Les autres sources principales de financement utilisées pour organiser les événements comprennent les frais d'inscription et le soutien des établissements universitaires. Le



fait que les événements non choisis aient moins utilisé les autres sources de financement supporte la conclusion que le financement du CRSH a un effet de levier sur l'obtention de fonds supplémentaires. Les organisateurs de congrès ont plus accès à d'autres sources de financement que les organisateurs de conférences ou d'ateliers. Les ateliers dépendent plus du financement du programme que les conférences ou les congrès.

4.1.4 À quoi servent les fonds?

Les candidats choisis ont indiqué dans quelles catégories de dépenses ils ont utilisé les fonds provenant du programme. Comme le montre le tableau 4.1.4.1, une majorité a utilisé les fonds pour payer les frais de voyage et de subsistance de leurs présentateurs Canadiens (79 %) et à étrangers (73 %), ainsi que les coûts de transport et de subsistance au Canada des étudiants canadiens des cycles supérieurs qui présentaient des exposés (56 %). Près de la moitié des répondants ont utilisé les fonds pour payer les frais administratifs (49 %) et la publication des actes liés aux événements (42 %). Afin de limiter la quantité de travail requise pour répondre au sondage, les répondants n'avaient pas à préciser la proportion des fonds affectés à chaque catégorie de dépense.

Tableau 4.1.4.1 Utilisations principales des fonds du programme par les candidats choisis
(réponses multiples acceptées)

Catégorie de dépense	Pourcentage des répondants
Frais personnels : salaires et avantages des étudiants	
Baccalauréat	21 %
Maîtrise	32 %
Doctorat	31 %
Salaires et avantages des autres présentateurs	
Post-doctorat	3 %
Autres	9 %
Frais de voyage et de subsistance des présentateurs	
Transport au Canada	79 %
Transport de l'étranger	73 %
Frais de voyage et de subsistance des étudiants des cycles supérieurs présentant des exposés	
Transport au Canada	56 %
Transport de l'étranger	20 %
Frais administratifs	49 %
Traduction / interprétation	13 %
Téléconférence / vidéoconférence	4 %
Promotion et diffusion	51 %
Publication des actes	42 %
Autres	7 %

Le tableau 4.1.4.2 montre les dépenses réelles déclarées par les récipiendaires de subventions et inscrites dans la base de données administrative du programme. Les données indiquent que plus de la moitié des fonds ont été dépensés pour les frais de voyage.

Tableau 4.1.4.2 Dépenses réelles des candidats choisis, 1999-2002

Catégorie de dépense	Montant (en \$)	Pourcentage général
Équipement	43 114	1 %
Avantages complémentaires	24 499	0,6 %
Matériel, fournitures et autres dépenses	872 510	22 %
Services professionnels et techniques	219 348	6 %
Salaires des non étudiants et autres	315 354	8 %
Salaires des étudiants	197 160	5 %
Transports	2 343 351	58 %
Autres	1 062	0 %
Total	4 016 398	100 %

Conclusion : Les données révèlent que les frais de voyage constituent la catégorie de dépenses la plus importante des événements, absorbant plus de la moitié des budgets. Cette proportion élevée accentue l'impact de l'augmentation des frais de voyage sur les budgets des conférences, des congrès et des ateliers.

4.1.5 Comparaison entre le programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada et les autres programmes

Bien que les données administratives montrent que le programme a contribué à moins que la moitié du budget des conférences et des congrès organisés, les personnes-clés de toutes les catégories de répondants ont mentionné clairement et uniformément que le programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada constitue une des rares et uniques sources de soutien financier des activités de diffusion des connaissances scientifiques.

« Le programme Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada est rare et absolument essentiel. Il n'a pas son pareil. »
[traduction] (Évaluateur du programme)

Une caractéristique clé qui rend ce programme unique réside dans sa dimension multidisciplinaire. Les autres sources de financement, en particulier les associations savantes et les autres associations ainsi que le secteur privé, ciblent habituellement des sujets de recherche particuliers.

Le CRSH offre trois programmes de soutien financier direct aux activités de diffusion des connaissances :

- Initiatives de développement de la recherche (IDR), mettant l'accent sur les ateliers et sur les activités de réseautage pour les étapes initiales de la recherche;
- Le programme fédéralisme et fédérations, qui finance les conférences portant sur le fédéralisme;
- Le programme des textes, des documents visuels, du son et de la technologie, qui finance les conférences, les ateliers ou les instituts d'été portant sur des sujets liés à l'utilisation de la technologie dans le développement de la recherche et en diffusion.

Ces trois programmes sont ciblés et financent par conséquent les activités de diffusion des connaissances d'un éventail limité de chercheurs. Il faut toutefois noter que ces trois programmes offrent des subventions de taille et tenue différentes que celles offertes par le programme de conférences et congrès.¹⁷

Les autres programmes du CRSH, comme les Subventions ordinaires de recherche à l'intention des ateliers comportent un soutien indirect aux activités de diffusion des connaissances, du fait que ce type d'activité est considéré une dépense admissible. Toutefois, les critères d'admissibilité et de sélection de ces programmes ne ciblent pas les conférences ou les congrès. Enfin, la composante « voyage » du programme d'aide et de subvention de voyage aux sociétés savantes du CRSH fournit des subventions aux sociétés savantes afin d'aider à payer les frais de voyage des membres qui veulent participer à la réunion générale annuelle de la sociétés Une revue récente de ce programme démontre qu'il n'y a aucun de doublement entre ces subventions et celles accordées par le programme de conférences et congrès.¹⁸

Plusieurs répondants ont souligné également que le programme avait un effet de levier pour obtenir un financement supplémentaire. Le soutien du CRSH est souvent une condition à l'obtention du soutien institutionnel à une conférence ou à un congrès. L'évaluation par les pairs faisant partie du processus de sélection des demandes du programme apporte de la crédibilité à l'événement proposé, ce qui aide les organisateurs à obtenir un financement supplémentaire auprès d'autres sources.

« Les conférences qui n'ont pas besoin du financement du CRSH veulent malgré tout le prestige qui y est associé. » [traduction] (Évaluateur du programme)

« Le fait que le programme comporte un processus d'approbation par les pairs doit être aussi considéré comme un atout. Le programme est unique dans le secteur des sciences humaines et sociales. » [traduction] (Autre intervenant)

¹⁷ Voir Appendix B, Evaluation Design for the SSHRC Conferences and Congresses Program, Final Report, Septembre 12, 2003.

¹⁸ Review of the Travel component of SSHRC's Aid and Attendance Grants to Scholarly Associations (AAGSA) Program, Draft, January 29, 2004.

Certaines disciplines comme l'économie et la psychologie semblent souvent avoir accès à d'autres sources de financement pour les conférences et les congrès, et ont donc moins besoins du soutien du programme d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada du CRSH.

Les personnes-clés et les répondants aux sondages ont observé que les chercheurs des petites universités sont particulièrement dépendants du programme, car leur établissement est moins en mesure d'offrir le financement complémentaire. Les répondants ont observé une diminution du soutien institutionnel en général, contribuant ainsi à augmenter la contribution relative du programme du CRSH.

« Ce programme donne aux petites universités rurales l'accès à des ressources auxquelles elles ne pourraient accéder autrement. Les petits centres sont relativement démunis par rapport aux grandes universités. » [traduction] (Autre intervenant)

En outre, comme nous l'avons mentionné précédemment, une majorité des personnes-clés et de répondants aux sondages de toutes les catégories a souligné la nécessité qu'un programme soutienne des événements visant à réunir les chercheurs, estimant que l'aspect face à face de ces événements ne peut être remplacé par d'autres façons de diffuser les connaissances.

Conclusion : Le programme du CRSH est l'unique programme qui subventionne de l'événement partout au Canada, dans multiples disciplines. Il existe peu de solutions de rechange, spécialement pour les chercheurs des petites universités. Le programme a également un effet de levier pour obtenir un financement additionnel auprès d'autres sources, en particulier les universités. Les différences spécifiques entre ce programme et les autres programmes du CRSH qui offrent des subventions semblables devrait être discuté plus longuement, afin de consolider les mécanismes variés par les quels le CRSH subventionne la diffusion des connaissance.

4.2 Conception et exécution du programme

La présente section aborde divers aspects de la conception et de l'exécution du programme; notamment, on y vérifie si ces aspects sont conformes aux hypothèses fondamentales du programme, et on détermine les limites et comment les atténuer.

4.2.1 Lien entre la conception du programme et ses objectifs

Le programme a comme but officiel « d'encourager et de faciliter la diffusion intradisciplinaire et interdisciplinaire des résultats de la recherche entre chercheurs canadiens, experts internationaux et chercheurs étrangers au moyen de conférences et d'ateliers spéciaux à l'échelle régionale ou nationale, et de congrès d'associations savantes internationales qui ont lieu au Canada ». ¹⁹

Le programme vise également quatre objectifs implicites, conformément au modèle logique du programme :

1. favoriser l'interdisciplinarité et les liens internationaux;
2. former les étudiants des cycles supérieurs et les nouveaux chercheurs canadiens;
3. favoriser et promouvoir les connaissances scientifiques au Canada;
4. améliorer la visibilité et le profil du CRSH. ²⁰

Objectifs 1 à 3 : Selon les personnes-clés du CRSH, le Comité de sélection et les autres intervenants, le programme est bien conçu pour réaliser les trois premiers objectifs, mais pas le quatrième, soit améliorer la visibilité et le profil du CRSH.

Objectif 4 : Le transfert du programme à la Division des affaires publiques du CRSH en 1998 avait pour but d'améliorer le profil du programme. L'expertise de la division en matière de promotion et de relations publiques devait contribuer à faire du programme un véhicule pour améliorer la visibilité et le profil du CRSH. Toutefois, les représentants du CRSH considèrent que le budget et les ressources affectés au programme sont insuffisants pour qu'il soit efficace à ce chapitre. En outre, il ne semble y avoir aucune stratégie claire ou mécanisme en place pour aider le programme à réaliser cet aspect précis de son mandat. Les évaluateurs du programme déclarent ne pas savoir qu'il s'agit d'un objectif du programme et n'en tiennent pas compte lorsqu'ils sélectionnent les demandes de financement.

¹⁹ Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, description du programme, http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/conferences_f.asp

²⁰ Aid to Occasional Research Conferences and International Congresses in Canada Program, *Program Logic Model, Final Draft, May 21, 2003*. (Disponible en anglais seulement).

Néanmoins, les résultats de l'évaluation montrent qu'une grande proportion des chercheurs canadiens en sciences sociales et humaines a participé à des événements financés par le CRSH au cours des dernières années et que plusieurs étaient au courant de la contribution du CRSH à ces événements. Ce point est discuté en détail à la section 4.3.1.5.

Conclusion : Le programme est bien conçu pour atteindre les objectifs implicites, de favoriser l'interdisciplinarité et les liens internationaux, former les étudiants des cycles supérieurs et les nouveaux chercheurs canadiens, et favoriser et promouvoir les connaissances scientifiques au Canada. Toutefois, ses ressources et son budget limités, ainsi que l'absence d'une stratégie claire sont jugés par les personnes-clés comme des obstacles à l'objectif d'amélioration de la visibilité et du profil du CRSH, bien que les résultats des sondages indiquent que le programme est relativement bien connu par les chercheurs en sciences humaines et sociales.

4.2.2 Budget et ressources du programme

Toutes les personnes-clés considèrent que le programme est important et pertinent pour répondre aux besoins des chercheurs canadiens. Étant donné l'investissement consacré par le CRSH pour soutenir la recherche scientifique, il est également important que le CRSH soutienne la diffusion des résultats des recherches. La majorité des personnes-clés suggère que le CRSH doit accorder une plus grande priorité au programme ainsi qu'un budget plus important et plus proportionnel à l'augmentation générale des coûts des événements signalée par les chercheurs canadiens et aux divers facteurs ayant un impact sur la connaissance universitaire.

Depuis 1998, le budget du programme est demeuré inchangé à 1 300 000 dollars, alors que les budgets de plusieurs autres programmes du CRSH ont augmenté proportionnellement à l'inflation. Actuellement, le programme Aide aux conférences et congrès reçoit 0,7 pour cent du budget total du CRSH affecté aux subventions et aux contributions.

Conclusion : La vaste majorité des répondants aux sondages et aux entrevues suggère que le CRSH augmente le budget du programme afin qu'il réponde adéquatement aux besoins des chercheurs canadiens au chapitre de la diffusion des résultats de recherche, et

proportionnellement à l'augmentation des coûts associés à l'organisation des événements de diffusion des connaissances et aux autres changements contextuels.

4.2.3 Valeur des subventions et distribution des fonds

Bien que la majorité (84 %) des candidats choisis aient mentionné qu'ils étaient « très » à « plutôt » satisfaits du niveau de financement reçu, une augmentation des allocations de financement pour les événements individuels constitue l'amélioration la plus souvent mentionnée par les répondants aux sondages. Comme il a été mentionné durant la réunion des différents intervenants, il se peut que cette contradiction apparente soit attribuable au fait que les répondants aient mal interprété la question sur la satisfaction par rapport au niveau de financement reçu. Ils ont pu penser que la question portait sur le montant *reçu* par rapport au montant *demandé* plutôt que sur la suffisance du montant pour répondre à leurs besoins.

Lorsqu'on leur a demandé si le montant des subventions accordées par le programme était encore approprié, l'opinion des administrateurs de la recherche était également partagée. Plusieurs prévoyaient que le CRSH ne paierait pas le coût de l'événement au complet et ont jugé le niveau de financement acceptable, tout en mentionnant qu'un financement supérieur aiderait certainement à augmenter, plus précisément, le nombre d'étudiants participants. Plusieurs autres ont mentionné que le financement peu élevé limitait la portée des événements.

Tel que mentionné précédemment, les éléments de contexte tels que l'augmentation des frais liés à l'organisation des événements, ainsi que le fait que 58 % des fonds du programme sont présentement utilisés pour couvrir les frais de déplacement, semblent indiquer le besoin de réexaminer le montant des subventions pour assurer qu'ils répondent toujours au besoin des clients du programme. Toutefois, les membres de la comité de sélection qui ont participé à la réunion des intervenants ne croient pas qu'il y a un besoin d'augmenter le montant des subventions. Ils indiquent que le Programme n'est pas sensé couvrir tous les frais associés à l'organisation de ces événements, mais plutôt de couvrir une partie des dépenses et de permettre la levée de fonds additionnels. Ils considèrent plus important l'augmentation de taux de subventions accordés que l'augmentation du taux des subventions individuelles.

Conclusion : Dans l'ensemble, les données semblent suggérer que la valeur des subventions n'est pas jugée suffisante et qu'elle n'a pas augmenté proportionnellement à la hausse des dépenses, et qu'elle devrait être réexaminée.

4.2.4 Processus de présentation de demande

Une plainte fréquemment formulée par les administrateurs du programme concerne la charge de travail nécessaire pour remplir la demande de subventions. De plus, la simplification du processus de demande est arrivée au second rang des améliorations au programme les plus souvent mentionnées, selon les candidats au programme, les administrateurs de la recherche et les participants aux événements.

*« Ces demandes représentent une grosse charge de travail. J'ai passé autant de temps à préparer la demande qu'à organiser l'événement. » [traduction]
(Candidat non choisi)*

« La charge de travail requise pour faire une demande est très grande lorsque considère le montant de la subvention. Application effort is onerous in comparison with the amount of reward » [traduction] (administrateur de la recherche)

Néanmoins, comme le montre le tableau 4.2.4.1, 77 pour cent des candidats ayant obtenu une subvention pour la tenue d'une conférence ont mentionné être plutôt très satisfaits du travail requis pour préparer leur demande.

Par contre, les candidats à une subvention pour un atelier semblent, de façon générale, moins satisfaits de cet aspect du programme. Ce point porte à se demander si le processus de demande est bien adapté aux caractéristiques particulières des ateliers comparativement aux autres catégories d'événement. Ce point sera discuté en détail à la section suivante du présent rapport.

Tableau 4.2.4.1 Satisfaction du niveau de travail requis pour préparer une demande de subvention, par catégorie d'événement

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits du travail requis pour préparer la demande	Conférences (101) (243)	Congrès (5) (24)	Ateliers (12) (12)
Candidats non choisis	34 %	–	25 %
Candidats choisis	77 %	68 %	33 %

Tableau 4.2.4.2 Satisfaction du niveau de travail requis pour préparer la demande de subvention, par discipline

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits du travail requis pour préparer la demande	Sciences sociales (54) (110)	Sciences humaines (38) (137)	Études interdisciplinaires (15) (29)
Candidats non choisis	30 %	47 %	23 %
Candidats choisis	67 %	69 %	63 %

Les membres du Comité de sélection et les administrateurs du programme mentionnent que le volume d'information demandé est nécessaire pour permettre au Comité de prendre des décisions appropriées. Des efforts ont déjà été déployés pour simplifier le processus de présentation de demande, notamment réduire la longueur du profil des présentateurs et limiter le nombre de profils requis pour les présentateurs principaux. En fait, le processus pourrait être amélioré en donnant la possibilité aux candidats de remplir et de soumettre leur demande en ligne.

Conclusion : Les données qualitatives indiquent clairement que la charge de travail requise pour préparer les demandes de subventions est excessive et qu'elle doit faire partie des améliorations au programme. Par contre, les résultats des sondages montrent que la majorité des candidats choisis sont généralement satisfaits de cet aspect du programme, à l'exception des candidats choisis et non choisis aux subventions pour les ateliers, qui sont majoritairement insatisfaits.

4.2.5 Critères d'admissibilité²¹

Dans sa conception actuelle, le programme comporte deux catégories de critères d'admissibilité : les critères visant les événements et ceux visant les candidats. Les

²¹ Les critères d'admissibilité figurent à la section 2.5 du présent rapport.

personnes-clés et les répondants aux sondages²² ont donné leur opinion sur les critères d'admissibilité des événements que le CRSH désirait réexaminer en fonction du nouveau contexte de fonctionnement du programme : l'exigence prévoyant qu'un congrès admissible est commandité par une association scientifique internationale, et l'exclusion des assemblées générales annuelles d'une association ou des événements périodiques/récurrents.

La deuxième catégorie de critères d'admissibilité s'applique aux candidats. Les critères examinés dans le cadre de la présente évaluation requièrent qu'un candidat soit un chercheur affilié à une université canadienne qui accepte d'administrer la subvention. Cette caractéristique exclut de ce fait les membres des ONG et des établissements postsecondaires qui ne sont pas des universités. En outre, bien que la participation des étudiants soit encouragée et qu'elle fasse partie des critères de sélection du programme, les étudiants ne sont pas admissibles à ce programme, tout comme les chercheurs au post-doctorat.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient satisfaits des critères d'admissibilité des événements, 87 pour cent des candidats choisis et 26 pour cent des candidats non choisis ont déclaré être plutôt à très satisfaits. Le niveau de satisfaction n'a pas varié considérablement selon le type d'événement ou la catégorie de discipline, à l'exception des candidats choisis dans la catégorie des ateliers, qui ont déclaré être satisfaits dans une proportion de 33 pour cent seulement (tableaux 4.2.5.1 et 4.2.5.2).

Tableau 4.2.5.1 Satisfaction à l'égard des critères d'admissibilité, par catégorie d'événement

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'admissibilité des événements	Conférences (101) (243)	Congrès (5) (24)	Ateliers (12) (12)	Total (118) (279)
Candidats non choisis	26 %	20 %	25 %	26 %
Candidats choisis	87 %	92 %	33 %	87 %

Tableau 4.2.5.2 Satisfaction à l'égard des critères d'admissibilité, par discipline

²² Il faut noter que les répondants sont admissibles au programme. En conséquence, ces résultats ne sont pas représentatifs de tous les intervenants du programme, qui ne sont peut-être pas admissibles en fonction des critères actuels.

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'admissibilité des événements	Sciences sociales (54) (110)	Sciences humaines (38) (137)	Études interdisciplinaires (15) (29)
Candidats non choisis	24 %	29 %	23 %
Candidats choisis	87 %	87 %	79 %

De même, comme le montre le tableau 4.2.5.3, plus de candidats choisis (88 %) que de candidats non choisis (31 %) ont déclaré être satisfaits des critères d'admissibilité des candidats. Les candidats choisis et non choisis dans la catégorie des congrès se sont dits généralement plus satisfaits que ceux qui ont demandé une subvention pour une conférence. Les candidats dans la catégorie ateliers étaient les moins satisfaits des critères d'admissibilité des candidats. Les résultats étaient relativement uniformes dans toutes les catégories de discipline (tableau 4.2.5.4).

Tableau 4.2.5.3 Satisfaction à l'égard des critères d'admissibilité, par catégorie d'événement

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'admissibilité des candidats	Conférences (101) (243)	Congrès (5) (24)	Ateliers (12) (12)	Total (118) (279)
Candidats non choisis	30 %	60 %	22 %	31 %
Candidats choisis	86 %	100 %	67 %	88 %

Tableau 4.2.5.4 Satisfaction à l'égard des critères d'admissibilité, par discipline

Pourcentage des répondants « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'admissibilité des candidats	Sciences sociales (54) (110)	Sciences humaines (38) (137)	Études interdisciplinaires (15) (29)
Candidats non choisis	29 %	33 %	31 %
Candidats choisis	87 %	88 %	79 %

Les répondants ont également donné leur opinion sur certains critères d'admissibilité des événements et des candidats. Comme le montre le tableau 4.2.5.5, parmi les catégories de répondants, moins de la moitié s'est dite en faveur de l'inclusion des

chercheurs des établissements non universitaires et des ONG, des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs au post-doctorat. Les opinions étaient légèrement plus favorables à l'inclusion des événements périodiques/récurrents et des conférences organisées dans le cadre d'une assemblée générale annuelle. De façon générale, les participants aux événements favorisaient davantage l'inclusion que les organisateurs, en particulier l'inclusion des étudiants des cycles supérieurs (49 % contre 25 %), des conférences organisées dans le cadre d'une assemblée générale annuelle (66 % contre 45 %) et des chercheurs au post-doctorat (68 % contre 48 %).

Les participants à la réunion des intervenants ont noté le fait que la conception actuelle du programme permet aux étudiants des cycles supérieurs de faire demande au programme en autant que leur demande soit endossée par un membre de la faculté. Ils ne considèrent donc pas que les changer pour permettre aux étudiants des cycles supérieurs de faire demande directement.

Tableau 4.2.5.5 Opinions liées au caractère inclusif des critères d'admissibilité

Les critères d'admissibilité devraient inclure :	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (118)	Administrateurs de la recherche (56)	Participants aux événements (82)
Chercheurs affiliés à des établissements postsecondaires qui ne sont pas des universités	32 %	26 %	32 %	38 %
Chercheurs affiliés aux ONG	23 %	21 %	18 %	29 %
Étudiants des cycles supérieurs	25 %	28 %	30 %	49 %
Chercheurs au post-doctorat	48 %	40 %	50 %	68 %
Événements périodiques/récurrents	60 %	65 %	49 %	63 %
Conférences organisées dans le contexte d'une assemblée générale annuelle	45 %	56 %	48 %	66 %

Les administrateurs du programme et les membres du comité de sélection ont mentionné que la révision des critères afin d'inclure les événements périodiques/récurrents et les assemblées générales annuelles donnera lieu à une augmentation marquée de la demande de financement au programme. Par contre, plusieurs ont mentionné la nécessité de clarifier les critères d'admissibilité, étant donné que certains événements récurrents réussissent à obtenir un financement du programme en raison de l'imprécision des critères. Plusieurs répondants aux entrevues et aux sondages ont également recommandé que les critères d'admissibilité aux congrès

soient modifiés afin d'inclure les demandes présentées par les associations canadiennes et par les chercheurs qui ne sont pas nécessairement membres d'une association. Les critères actuels limitant le financement aux associations internationales sont jugés trop restrictifs.

Conclusion : Les candidats qui ont fait demande pour organiser un atelier sont généralement insatisfaits avec les critères d'admissibilité au Programme. Ceci supporte les données antérieures qui indiquent que le Programme n'est peut-être pas bien conçu pour ce type particulier d'événement. Autrement, il y a un consensus général que les critères doivent être clarifiés et resserrés, particulièrement la distinction entre les types d'événement et l'admissibilité des événements annuels/récurrents. Moins de la moitié des répondants supportent l'ouverture du programme pour inclure les chercheurs non-universitaires, les ONGs, les étudiants des cycles supérieurs, et les chercheurs au post-doctorat. Toutefois, il y a beaucoup de support d'ouvrir l'admissibilité pour que les associations canadiennes et les individuelles puissent faire demande pour une subvention de congrès.

4.2.6 Critères d'évaluation des demandes

Comme le montre le tableau 4.2.6.1, la majorité (88 %) des candidats choisis du programme ont déclaré être « plutôt » à « très » satisfaits des critères d'évaluation des demandes. Les candidats choisis dans la catégorie ateliers ont été moins satisfaits (67 %). Comme prévu, les candidats non choisis ont été les moins satisfaits des critères de sélection (15 %). Les niveaux de satisfaction relatifs à cet aspect du programme n'ont pas beaucoup varié dans l'ensemble des catégories de discipline (tableau 4.2.6.2).

Tableau 4.2.6.1 Satisfaction à l'égard des critères d'évaluation des demandes, par type d'événement

Pourcentage de candidats « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'évaluation des demandes	Conférences (101) (243)	Congrès (5) (24)	Ateliers (12) (12)	Total (118) (279)
Candidats non choisis	15 %	0 %	22 %	15 %
Candidats choisis	87 %	100 %	67 %	88 %

Tableau 4.2.6.1 Satisfaction à l'égard des critères d'évaluation des demandes, par discipline

Pourcentage de candidats « très » ou « plutôt » satisfaits des critères d'évaluation des demandes	Sciences sociales (54) (110)	Sciences humaines (38) (137)	Études interdisciplinaires (15) (29)
Candidats non choisis	13 %	16 %	14 %
Candidats choisis	88 %	88 %	84 %

La distinction entre les événements comportant un appel de communications et les événements par invitation seulement est un critère de sélection qui pose un problème particulier aux candidats. Le programme actuel permet le financement des deux types d'événement. Selon la base de données administratives du programme, entre 1999 et 2002, 29 pour cent des demandes soumises visaient des événements par invitation seulement et, de ce nombre, 50 pour cent ont été sélectionnées. Toutefois, les répondants non choisis estiment que le programme est biaisé en faveur des événements comportant un appel de communications. Les membres du Comité de sélection eux-mêmes mentionnent que le besoin de faire un appel de communication n'est pas un critère d'évaluation en soi-même mais que les demandes de subventions pour les événements par invitation seulement doivent inclure une justification convaincante de ne pas comporter un appel de communications afin de se voir accorder du financement. Les candidats non choisis considèrent que si elle est maintenue, cette exigence devrait être plus explicite dans les directives visant les demandes au programme.

Enfin, plusieurs personnes-clés ont aussi recommandé de clarifier les distinctions et d'élaborer des critères de sélection précis pour chaque catégorie d'événement. En particulier, les ateliers seraient visés par des critères différents, car ils ne comportent pas le même nombre de participants et ne se prêtent peut-être pas autant à la multidisciplinarité que les conférences et les congrès. Compte tenu de ces caractéristiques particulières, du niveau de dépendance à l'égard du programme (69 %), des faibles niveaux de satisfaction des critères de sélection et du processus de demande, et du nombre limité de subventions accordées chaque année (entre 8 et 48 depuis 2000), les ateliers ne sont peut-être pas aussi bien servis par le programme que les autres catégories d'événement.

En ce qui concerne la clarification des critères de sélection, durant la réunion des intervenants, on a soulevé la nécessité de clarifier les termes et les critères dans les

deux langues officielles et pour plusieurs disciplines, étant donné que la terminologie est parfois interprétée différemment par les différents candidats et membres du comité de sélection.

Conclusion : Les répondants sont généralement satisfaits des critères d'évaluation du programme, à l'exception des répondants qui ont fait demande pour une subvention pour des ateliers (choisi et non-choisi) et les candidats non-choisis en général. Les candidats non-choisis ressentent qu'il y a un biais en faveur d'événements ou il y a un appel de communication, versus un invitation. Plusieurs répondants demandent une clarification de la distinction entre les deux types d'événements, des critères distincts par événement, et la clarification des terminologies utilisées pour décrire les événements.

4.2.7 Processus de sélection

Les membres du Comité de sélection et le personnel du programme estiment que le processus de sélection est efficace et adéquat, bien qu'il nécessite beaucoup de temps.

Il y a consensus général quant au fait que la qualité des événements subventionnés doit être maintenue et que les fonds ne doivent pas être accordés aux projets non valables. Pour cette raison, plusieurs personnes-clés ont recommandé une certaine marge de manœuvre entre les enveloppes budgétaires de chaque catégorie d'événement, afin que les fonds puissent être distribués aux projets les plus méritoires.

Dans leurs réponses aux sondages, les candidats choisis et non choisis ont soulevé certaines inquiétudes au sujet du processus de sélection. L'inquiétude la plus fréquemment mentionnée concerne le moment de la soumission de la demande au programme.

« Le problème le plus important concerne le moment de la soumission de la demande par rapport au processus de planification de la conférence. Étant donné la nature de l'information demandée dans la demande, elle ne peut être préparée plus tôt qu'environ six à neuf mois avant la conférence. Les résultats du concours sont alors connus peu de temps avant la date prévue de la conférence, ce qui rend difficile le rajustement du budget dans un court délai, selon que la demande est acceptée ou non. » [traduction] (Candidat choisi)

*« Le moment de la soumission est parfois inopportun, car les subventions doivent souvent être demandées avant de confirmer les détails de la conférence. »
[traduction] (Candidat non choisi)*

On considère que favorise les demandes comportant des listes de présentateurs confirmés. Toutefois, les présentateurs éventuels demandent souvent la confirmation du financement de l'événement avant de s'engager. L'avantage est effectivement accordé aux candidats dont la planification est plus avancée, ce qui favorise des événements qui n'ont pas besoin de financement du CRSH pour se dérouler ou des candidats qui veulent prendre le risque d'organiser un événement qui pourrait être annulé à la dernière minute si le financement du CRSH est refusé. Cette contrainte peut avoir comme autre effet possible que certains candidats puissent inclure les noms de présentateurs qui n'ont pas encore confirmé leur participation.

Une autre préoccupation concerne les commentaires formulés dans les demandes non choisies. Soixante-douze pour cent (72 %) des candidats non choisis ont déclaré être « plutôt » à « très » insatisfaits des explications justifiant pourquoi leur événement n'a pas été choisi.

Plusieurs répondants aux sondages ont fait état d'un manque de transparence perçu de la part du Comité de sélection.

Cette perception peut être liée au manque de clarté des critères d'admissibilité et de sélection. Les candidats choisis et non choisis ont suggéré l'élargissement et la clarification des critères de sélection parmi les principales améliorations à apporter au programme.

*« Une plus grande transparence du processus d'évaluation constituerait une amélioration. Comment les demandes sont-elles classées ? » [traduction]
(Candidat choisi)*

Conclusion : Le processus de sélection est considéré généralement efficace et adéquat pour s'assurer que des demandes de qualité sont sélectionnées. Une certaine marge de manoeuvre au chapitre de l'affectation des enveloppes budgétaires est jugée importante pour maintenir cette

qualité. Les répondants ont exprimé leur inquiétude quant au moment de la soumission des demandes, qui favorise les événements dont la planification est plus avancée (et, par conséquent, ceux qui peuvent se dérouler sans le financement du CRSH) et qui incitent également les candidats à indiquer le nom de présentateurs qui n'ont pas encore confirmé leur présence, ce qui pourrait en définitive nuire à la qualité de l'événement. Les autres inquiétudes visaient les commentaires formulés dans les demandes refusées et le manque de transparence perçu des critères de sélection.

4.2.8 Administration du programme

De nombreux répondants font l'éloge de l'administration actuelle du programme et du travail de préparation de l'administrateur du programme en vue de l'examen et des délibérations du Comité de sélection.

« La rigueur du personnel m'impressionne [...] le soutien qu'on m'a apporté comme membre du Comité a été extraordinaire [...] » [traduction] (Membre du comité de sélection)

Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) des candidats choisis du programme ont déclaré être « plutôt » à « très » satisfaits de l'aide accordé par le personnel du CRSH. Par contre, seulement 27 pour cent des candidats non choisis ont mentionné être satisfaits. Toutefois, les commentaires libres sur la question montrent que ce pourcentage peut être attribuable à leur insatisfaction du résultat du processus de sélection.

La vaste majorité (93 %) des candidats choisis étaient satisfaits du calendrier de paiement des subventions et des exigences liées aux rapports.

Conclusion : Les données montrent que la majorité des répondants sont satisfaits par rapport à l'administration du programme. Il faut noter que les processus administratifs reliés à ce programme ne furent pas examinés dans cette évaluation.

4.2.9 Contrôle et mesure du rendement

Selon les administrateurs du programme, il n'existe aucun mécanisme permettant de revoir et de mesurer le rendement du programme.

En ce qui concerne les projets, les récipiendaires de subventions doivent soumettre un rapport d'activité 90 jours après la tenue de leur événement, ce qui permet aux administrateurs du programme de contrôler les résultats des conférences, des congrès et des ateliers. Toutefois, compte tenu du niveau de ressources du programme, et le fait que les rapports sont très ouverts, qualitatifs, et sont soumis en version papier, l'information contenue dans les rapports d'activité ne peut être utilisée pour modifier la conception du programme.

Les statistiques de base sur le nombre de demandes et sur les taux de réussite sont produites après chaque période de soumission des demandes.

Conclusion : Le programme actuel ne comprend aucun système de mesure du rendement et ne dispose pas des ressources suffisantes pour contrôler les résultats. Un système de mesure du rendement permettrait aux administrateurs du programme d'identifier les ajustements nécessaires pour aider le programme à atteindre les résultats désirés de façon plus efficace et reprendre aux changements contextuels. Les données recueillies de façon régulière pourraient aussi alimenter des évaluations futures du programme.

4.3 Impacts du programme

La présente section traite des impacts à court et à long termes qui ont été relevés par les répondants aux sondages et les personnes-clés. Les questions posées portaient sur les impacts attendus du programme énumérés dans le modèle logique.

4.3.1 Impacts à court terme

Les impacts à court terme mesurés dans le cadre de la présente évaluation comprennent l'occurrence de nouveaux événements, la communication de la recherche, l'interdisciplinarité, la participation internationale et des étudiants des cycles supérieurs, et les activités améliorant le profil et la visibilité du CRSH.

4.3.1.1 *Occurrence de nouvelles conférences, de nouveaux congrès ou ateliers*

Un des impacts à court terme du programme consistait à permettre la tenue de conférences, de congrès et d'ateliers qui n'auraient pas eu lieu autrement. Comme nous l'avons déjà mentionné à la section 4.1.2 du présent rapport, sans le financement du CRSH, 35 pour cent des événements ni auraient probablement pas eu lieu et 57 pour cent auraient eu lieu mais avec des changements importants. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés en fonction du sort réservé aux événements dont la demande de financement a été refusée. Selon les répondants du groupe des candidats non choisis, seulement 8 pour cent n'ont pas organisé leur événement et 30 pour cent des événements ont eu lieu sans aucun changement. Toutefois, les données présentées dans le rapport montrent que le programme a un impact évident sur la qualité et la diversité des événements. Les principales conséquences de ne pas obtenir de financement comprenaient un nombre moins élevé de conférenciers d'honneur, moins de participants, moins de participants internationaux et d'étudiants des cycles supérieurs, et moins de promotion de l'événement.

4.3.1.2 *Communication des résultats de recherche*

Le deuxième impact à court terme du programme est l'augmentation de la communication et de la diffusion des résultats de la recherche scientifique. On a

demandé aux candidats choisis et non choisis qui ont tenu leur événement ont mentionné si les résultats suivants ont été produits : publication des actes de la conférence, articles dans les revues scientifiques, livres, publications sur internet, bulletins / communiqués de presse et présentation dans les médias. Comme le montre le tableau 4.3.1.2.1, de façon systématique, plus de candidats choisis que de candidats non choisis ont déclaré que leur événement avait produit ces extrants. En particulier, les candidats choisis ont mentionné avoir publié les actes de leur événement dans une proportion de près de 50 pour cent plus élevée que les candidats non choisis.

Tableau 4.3.1.2.1 Extrants produits suite à l'événement, candidats choisis et non choisis (événements qui ont eu lieu sans le financement du CRSH) (réponses multiples acceptées)

	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (110)
Publication des actes de la conférence	44 %	24 %
Article(s) dans des journaux scientifiques	40 %	35 %
Livre(s) ou chapitre(s) de livre	37 %	28 %
Publication(s) sur internet	23 %	14 %
Bulletins / communiqués	29 %	18 %
Présentation dans les médias (p. ex., radio, télévision, journaux)	40 %	30 %

Le table 4.3.1.2.2 montre également que les congrès qui ont été subventionnés sont généralement plus susceptibles de produire des extrants liés aux communications que les conférences et les ateliers.

Tableau 4.3.1.2.2 Extrants produits suite à l'événement, candidats choisis, par catégorie d'événement (réponses multiples acceptées)

	Conférences (243)	Congrès (24)	Ateliers (12)
Publication des actes de la conférence	44 %	54 %	33 %
Article(s) dans des journaux scientifiques	39 %	54 %	25 %
Livre(s) ou chapitre(s) de livre	36 %	46 %	25 %
Publication(s) sur internet	23 %	29 %	8 %
Bulletins / communiqués	28 %	54 %	8 %
Présentation dans les médias (p. ex., radio, télévision, journaux)	40 %	63 %	25 %

4.3.1.3 *Participation interdisciplinaire et internationale*

Les événements organisés par les candidats choisis présentent de façon significative et uniforme une plus forte participation internationale et interdisciplinaire, plus diversifiée géographiquement que les événements non financés par le programme. Comme le montre le tableau 4.3.1.3.1, un pourcentage élevé (92 %) des événements des candidats choisis présentaient des conférenciers internationaux, comparativement à 66 pour cent des événements des candidats non choisis. Environ 54 pour cent des événements des candidats choisis présentaient des conférenciers dans plus de quatre disciplines, comparativement à 45 pour cent des événements des candidats non choisis. Finalement, les événements des candidats choisis affichaient une meilleure répartition géographique nationale des participants et des conférenciers. Il faut noter que les critères de sélection du programme peuvent avoir influé sur cet écart entre les résultats des événements des candidats choisis et ceux des candidats non choisis, ce qui indique que le programme réussit à atteindre ses objectifs.

Tableau 4.3.1.3.1 Ampleur de la participation interdisciplinaire et internationale à l'événement, candidats choisis et non choisis (réponses multiples acceptées)

	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (110)
Des chercheurs d'au moins trois régions du Canada ont présenté un exposé à l'événement	81 %	55 %
Des chercheurs d'au moins trois régions ont assisté à l'événement	69 %	48 %
Des chercheurs internationaux ont présenté un exposé à l'événement	92 %	66 %
Des chercheurs internationaux ont assisté à l'événement	68 %	42 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont présenté un exposé à l'événement	54 %	45 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont assisté à l'événement	52 %	35 %

Les événements dans la catégorie études interdisciplinaires affichent une participation multidisciplinaire et géographique plus diversifiée qu'en sciences humaines et sociales.

Tableau 4.3.1.3.2 Ampleur de la participation interdisciplinaire et internationale à l'événement, candidats choisis, par discipline

	Sciences sociales (110)	Sciences humaines (137)	Études interdisciplinaires (29)
Des chercheurs d'au moins trois régions du Canada ont présenté un exposé à l'événement	82 %	78 %	90 %
Des chercheurs d'au moins trois régions ont assisté à l'événement	73 %	63 %	76 %
Des chercheurs internationaux ont présenté un exposé à l'événement	91 %	95 %	83 %
Des chercheurs internationaux ont assisté à l'événement	75 %	63 %	62 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont présenté un exposé à l'événement	54 %	50 %	72 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont assisté à l'événement	54 %	46 %	72 %

Le profil (tableau 4.3.1.3.3) des événements des candidats non choisis, par catégorie de discipline, est légèrement différent. Les événements organisés en sciences sociales affichent systématiquement une participation interdisciplinaire et internationale plus élevée qu'en sciences humaines et en études interdisciplinaires.

Tableau 4.3.1.3.3 Ampleur de la participation interdisciplinaire et internationale à l'événement des candidats non choisis, par discipline

	Sciences sociales (54)	Sciences humaines (38)	Études interdisciplinaires (15)
Des chercheurs d'au moins trois régions du Canada ont présenté un exposé à l'événement	67 %	53 %	47 %
Des chercheurs d'au moins trois régions ont assisté à l'événement	59 %	45 %	47 %
Des chercheurs internationaux ont présenté un exposé à l'événement	83 %	63 %	53 %
Des chercheurs internationaux ont assisté à l'événement	61 %	32 %	27 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont présenté un exposé à l'événement	52 %	42 %	60 %
Des chercheurs d'au moins quatre disciplines ont assisté à l'événement	50 %	24 %	33 %

4.3.1.4 *Participation des étudiants canadiens des cycles supérieurs*

Comme le montre le tableau 4.3.1.4.1, le programme semble encourager la participation des étudiants aux événements de diffusion des connaissances. Les événements des candidats choisis affichent un nombre de présentations (23 % de plus), une participation (23 % de plus), et une aide (21 % de plus) considérablement plus élevée des étudiants des cycles supérieurs que les événements des candidats non choisis. Encore une fois, la différence entre les candidats choisis et non choisis peut être attribuable aux critères de sélection du programme, ce qui confirme que les événements appropriés sont sélectionnés.

Tableau 4.3.1.4.1 Niveau de la participation des étudiants des cycles supérieurs à l'événement, candidats choisis et non choisis

	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (110)
Des étudiants des cycles supérieurs ont assisté à l'événement	93 %	70 %
Des étudiants des cycles supérieurs ont aidé à organiser l'événement	77 %	56 %
Des étudiants des cycles supérieurs ont présenté un exposé à l'événement	80 %	57 %

4.3.1.5 *Activités améliorant le profil / la visibilité du CRSH*

Comme le montre le table 4.3.1.5.1, les candidats ont principalement entendu parler du programme par bouche à oreille (34 % des candidats choisis), par le bureau d'administration de la recherche de leur université (35 % des candidats non choisis), et par le site web / les brochures / le bulletin du CRSH (18 % des candidats choisis et 20 % des candidats non choisis). Quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des administrateurs de la recherche déclarent « plutôt connaître » à « connaître » le programme et 71 pour cent estiment que les chercheurs de leur établissement déclarent « plutôt connaître » et « bien connaître » le programme.

Étant donné le nombre de participants qui participent aux activités subventionnées (en moyenne 157 par événement, et entre 12 et 4 086), le programme affiche un potentiel élevé quant à la sensibilisation des chercheurs canadiens au CRSH. Quatre-vingt-trois

pour cent (83 %) des participants aux événements étaient au courant de la contribution du CRSH à l'événement auquel ils participaient, bien que l'échantillon de participants puisse être biaisé en faveur des participants qui ont décidé de répondre au sondage parce qu'ils étaient au courant de la contribution du CRSH à l'événement.

Tableau 4.3.1.5.1 Comment les répondants ont entendu parler du programme

	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (118)
Site web/brochures/bulletin du CRSH	18 %	20 %
Bureau de la recherche de l'université	23 %	35 %
Site web/bulletin des associations	0 %	1 %
Collègues/bouche à oreille	34 %	27 %
Participation à un événement subventionné par le programme	10 %	5 %
Faculté/département	4 %	5 %
Autres (<i>préciser</i>)	11 %	6 %

Conclusion : Selon les données présentées, le programme a un impact à court terme positif sur ses clientèles cibles. Il a contribué à la portée, à la qualité et à la diversité des conférences, des congrès et des ateliers organisés au Canada, et a entraîné la publication des actes des événements dans une proportion de 50 pour cent plus élevée que les événements qui n'ont pas reçu de financement du CRSH. Les événements subventionnés ont particulièrement bénéficié d'une participation élevée des étudiants des cycles supérieurs et des conférenciers internationaux.

4.3.2 Impacts à long terme

Les impacts à long terme prévus du programme comprennent la formation des étudiants canadiens des cycles supérieurs et des nouveaux chercheurs; la collaboration pancanadienne, interdisciplinaire et internationale; l'avancement des connaissances scientifiques au Canada; la promotion de la recherche scientifique de pointe; et la contribution à la visibilité et au profil du CRSH.

4.3.2.1 Formation des étudiants canadiens des cycles supérieurs et des nouveaux chercheurs

En plus de la simple participation ou présence des étudiants des cycles supérieurs aux événements de diffusion des connaissances, le programme vise à soutenir la formation de ces étudiants ainsi que des nouveaux chercheurs. Quatre-vingt-douze pour cent (92 %) des candidats choisis ont déclaré que les étudiants des cycles supérieurs

avaient reçu une formation dans le cadre ou découlant de l'événement financé, et 79 pour cent (79 %) des événements choisis ont donné lieu à la formation de nouveaux chercheurs. Les participants aux événements sont moins portés que les organisateurs à conclure qu'une formation a effectivement eu lieu. Cet écart peut être attribué à leur ignorance partielle de la formation qui a été donnée ou à une interprétation différente de la définition de la formation des étudiants des cycles supérieurs.

Tableau 4.3.2.1.1 Probabilité d'occurrence de la formation des étudiants des cycles supérieurs et des nouveaux chercheurs à la suite de l'événement, selon les candidats choisis et les participants aux événements

Occurrence certaine ou très probable	Candidats choisis (279)	Participants aux événements (82)
Formation des étudiants canadiens des cycles supérieurs	92 %	71 %
Formation des nouveaux chercheurs	79 %	73 %

4.3.2.2 Collaboration et liens pancanadiens

Les organisateurs d'événements choisis (93 %) et les participants (95 %) conviennent que l'événement a probablement ou très probablement contribué à établir une collaboration et des liens pancanadiens entre les chercheurs de la même discipline. Les résultats sont uniformes dans toutes les catégories de discipline.

4.3.2.3 Liens et collaboration interdisciplinaires

Une majorité des organisateurs d'événements choisis (75 %) et des participants (61 %) considère que des liens et une collaboration ont été établis entre les chercheurs canadiens de différentes disciplines à la suite de l'événement. Les résultats sont uniformes pour ce qui est des organisateurs d'événements en sciences sociales (70 %) et en sciences humaines (72 %) et, comme il était prévu, beaucoup plus élevés en études interdisciplinaires (96 %).

4.3.2.4 Collaboration et liens internationaux

Le programme a également contribué très probablement ou certainement aux liens et à la collaboration entre les chercheurs canadiens et non canadiens, selon les organisateurs d'événements choisis (93 %) et les participants (88 %).

4.3.2.5 *Avancement des connaissances scientifiques au Canada et promotion de la recherche scientifique*

La grande majorité des organisateurs d'événements choisis (98 %) et la plupart des participants (83 %) considèrent également que l'événement a contribué à l'avancement des connaissances scientifiques au Canada. Des résultats similaires ont été observés au chapitre de la promotion de la recherche scientifique. Les résultats étaient uniformes dans toutes les catégories de disciplines.

4.3.2.6 *Contribution à la visibilité et au profil du CRSH*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, certaines données qualitatives indiquent qu'en raison de ses ressources limitées, le programme contribue peu à améliorer la visibilité et le profil du CRSH, alors que les résultats des sondages montrent qu'une vaste proportion (83 %) des participants était au courant du soutien accordé par le CRSH à l'événement auquel ils assistaient.

Conclusion : Dans l'ensemble, les répondants sont très positifs en ce qui concerne la réalisation des objectifs à long terme. La vaste majorité croit que le programme a contribué à la formation d'étudiants des cycles supérieurs et de nouveaux chercheurs, à la création de nouvelles collaborations et de nouveaux liens pancanadiens, interdisciplinaires et internationaux, à l'avancement des connaissances scientifiques au Canada et à la promotion de la recherche scientifique. Dans l'ensemble, à l'exception de sa contribution moins concluante à la visibilité et au profil du CRSH, le programme semble être efficace et fructueux pour ce qui est d'obtenir les résultats prévus.

4.4 Questions liées au contexte général

Dans le cadre de la présente évaluation, on a tenté d'examiner des questions de nature plus générale qui ne sont pas liées directement au programme, mais qui concernent le

rôle du CRSH ainsi que les besoins et les priorités des chercheurs canadiens en matière de diffusion des connaissances. Les résultats devraient étayer le rôle du CRSH dans sa transition d'un conseil de subvention à un conseil du savoir responsable de susciter le changement grâce à la mobilisation des chercheurs canadiens, ainsi qu'à la mobilisation et au transfert des connaissances.

4.4.1 Rôle que doit jouer le CRSH et efficacité à jouer ce rôle

Selon les personnes-clés du CRSH, les membres du comité de sélection et les autres intervenants, le CRSH a un rôle important à jouer dans le financement et la validation de la recherche scientifique au Canada, ainsi que dans la mobilisation de l'information et le soutien de sa diffusion. Les personnes-clés conviennent que le rôle essentiel du CRSH consiste à rendre accessibles au public les résultats de recherche et à offrir des occasions de réseautage aux chercheurs canadiens. Le CRSH doit également, selon certains, jouer un rôle de leader parmi les universités, dans le contexte actuel de la mondialisation, notamment par le décloisonnement des disciplines et la création de forums internationaux.

Selon la plupart des personnes-clés de toutes les catégories, le rendement du CRSH par rapport à ce rôle pourrait être amélioré. En particulier, elles estiment que CRSH ne consacre pas suffisamment d'efforts ni de ressources dans la promotion et le soutien de la diffusion des connaissances. Parmi les diverses suggestions proposées, le rôle de diffuseur des connaissances du CRSH doit être clarifié auprès des gens de l'extérieur, les budgets investis doivent être augmentés et un plus vaste public doit être au courant de la recherche qui est financée.

Conclusion : Le CRSH est perçu comme ayant à jouer un rôle de direction et de soutien essentiel dans la mobilisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique au Canada. On estime qu'il n'a pas assumé pleinement ce rôle en raison de l'absence d'orientation stratégique et d'un investissement insuffisant de ressources.

4.4.2 Importance relative des différents médias/activités de diffusion des résultats de recherche

Comme le montre le tableau 4.4.2.1, plus de 90 pour cent des répondants, dans l'ensemble des disciplines et des catégories de répondants, estiment que les présentations à des conférences internationales sont « plutôt » à « très » importantes. Des niveaux d'importance similaires sont accordés aux conférences nationales. Moins d'importance est accordée aux conférences régionales. L'animation d'ateliers est également jugée importante par les répondants aux sondages, à l'exception de ceux faisant partie de la catégorie des sciences humaines. Les données d'évaluation ne permettent pas à l'équipe d'évaluation de formuler une explication à cette différence particulière.

Les articles dans les revues approuvées par les pairs ainsi que les livres ou les chapitres de livres sont également jugés importants par plus de 90 pour cent des répondants de toutes les catégories. Les bases ou les ensembles de données constituent la méthode de diffusion des connaissances qui suscitent le moins d'intérêt de la part de l'ensemble des répondants.

Tableau 4.4.2.1 Importance des genres d'activités/médias de diffusion de la recherche, selon les candidats choisis et non choisis, par discipline.

Plutôt à très important	Sciences sociales		Sciences humaines		Études interdisciplinaires	
	Choisis (110)	Non choisis (54)	Choisis (137)	Non choisis (38)	Choisis (29)	Non choisis (15)
Présentations à des conférences régionales	70 %	56 %	64 %	71 %	92 %	71 %
Présentations à des conférences nationales	95 %	84 %	97 %	85 %	100 %	93 %
Présentations à des conférences internationales	99 %	100 %	99 %	91 %	100 %	100 %
Animation d'ateliers	72 %	65 %	49 %	47 %	76 %	71 %
Médias populaires	56 %	44 %	44 %	50 %	73 %	60 %
Articles dans les revues approuvées par les pairs	98 %	100 %	99 %	97 %	92 %	93 %
Articles dans les revues professionnelles ou spécialisées	75 %	67 %	50 %	52 %	58 %	71 %
Livres ou chapitres de livres	94 %	96 %	99 %	97 %	92 %	93 %
Publication sur internet	73 %	62 %	61 %	62 %	76 %	73 %
Manuels	63 %	47 %	46 %	58 %	65 %	54 %
Actes de conférences	64 %	50 %	85 %	74 %	73 %	50 %
Bases ou ensembles de données	58 %	32 %	45 %	34 %	40 %	62 %

La liste suivante comprend d'autres activités de diffusion des connaissances jugées importantes par certains répondants aux sondages :

- Sites web, serveurs de liste, et groupes de discussion ou forums en ligne
- Expositions dans les galeries et les musées
- Discussions officielles et officieuses avec les chercheurs d'autres établissements
- Colloques ou conférenciers invités; séminaires
- Presse parallèle non mentionnée
- Cours pédagogiques (étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs)
- Numéros spéciaux de revues; monographies; exposés de conférences publiés
- Enregistrements audio
- Rencontres / communications personnelles
- CD/DVD/vidéos
- Encyclopédies

Conclusion : Les présentations à des conférences nationales et internationales, ainsi que la publication dans des revues approuvées par les pairs, des livres ou chapitres de livres sont les moyens de diffusion des connaissances jugés les plus importants par les répondants. Il faut souligner le fait que les conférences sont considérées aussi importantes que les publications. Ceci est consistant avec les données présentées précédemment qui indiquent que malgré l'utilité d'autres mécanisme de diffusion des connaissances, on considère que le contact en personne est toujours nécessaire au travail des chercheurs.

4.4.3 Auditoires visés par la diffusion des résultats de recherche

La majorité des candidats choisis déclarent diffuser les résultats de recherche principalement pour les chercheurs de leur propre discipline, et ensuite pour les chercheurs d'autres disciplines. Très peu de chercheurs en sciences humaines ciblent leurs activités de diffusion vers les utilisateurs non universitaires et les décideurs, contrairement à plus de la moitié des chercheurs en sciences sociales et en études interdisciplinaires. À l'exception des études interdisciplinaires, moins de la moitié des répondants diffusent leurs résultats de recherche dans la population en général. Par contre, les personnes-clés jugent intéressant que les événements atteignent un plus vaste auditoire et s'attendent à ce que le CRSH joue un rôle de premier plan pour soutenir une plus grande diffusion des résultats de recherche.

Tableau 4.4.3.1 Auditoires visés par la diffusion des résultats de recherche, candidats choisis, par discipline (réponses multiples acceptées)

Auditoire visé	Sciences sociales (110)	Sciences humaines (137)	Études interdisciplinaires (29)
Chercheurs dans la même discipline	86 %	89 %	86 %
Chercheurs d'autres disciplines	71 %	77 %	76 %
Utilisateurs non universitaires	66 %	37 %	66 %
Décideurs	56 %	15 %	52 %
Population en général	44 %	48 %	66 %
Autres	12 %	7 %	10 %

Conclusion : Les principales personnes visées par les chercheurs canadiens sont les autres chercheurs de leur discipline, mais trois quarts des répondants cherchent également à diffuser leurs résultats aux chercheurs d'autres disciplines et plusieurs visent également les utilisateurs non universitaires des résultats de recherche, ainsi que les décideurs. On s'attend à ce que le CRSH soutienne la diffusion des résultats de recherche à un plus vaste auditoire.

4.4.4 Pertinence des événements présentés, en fonction des besoins des chercheurs canadiens

Les opinions sont relativement uniformes dans toutes les catégories de répondants en ce qui concerne la pertinence des événements de diffusion des connaissances. Plus de 80 pour cent des répondants ont mentionné la nécessité d'organiser plus de conférences ou de congrès interdisciplinaires. Des répondants ont aussi exprimé la nécessité d'organiser davantage de conférences et d'ateliers locaux dans leur propre discipline, ainsi qu'un plus grand nombre de conférences nationales et de congrès internationaux. Moins de la moitié des répondants ont exprimé la nécessité de s'attarder davantage à la diffusion par le truchement des revues et des livres.

Tableau 4.4.4.1 Niveau d'approbation de la nécessité de diversifier les événements de diffusion des connaissances

Très d'accord et d'accord	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (118)	Participants aux événements (82)
Nécessité d'organiser plus d'ateliers locaux dans mon domaine	55 %	60 %	61 %
Nécessité d'organiser plus de conférences locales dans ma discipline	60 %	59 %	65 %
Nécessité d'organiser plus de conférences nationales dans ma discipline	66 %	70 %	77 %

Nécessité d'organiser plus de congrès internationaux dans ma discipline	72 %	79 %	72 %
Nécessité d'organiser plus de conférences et de congrès interdisciplinaires	81 %	83 %	81 %
S'attarder davantage à la diffusion par le truchement des revues et des livres	27 %	44 %	41 %

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les commentaires des répondants à des questions ouvertes comportaient des suggestions d'autres moyens de diffusion des connaissances. Toutefois, la vaste majorité des commentaires portaient principalement sur la nécessité d'accorder des enveloppes budgétaires plus importantes aux événements et de disposer d'un budget global plus généreux afin que plus de projets valables puissent obtenir du financement.

Conclusion: Les répondants conviennent, de façon générale, de la nécessité d'avoir plus d'événements de diffusion des connaissances de toutes sortes, en particulier des conférences et des congrès interdisciplinaires. La nécessité de s'attarder davantage aux moyens conventionnels comme les revues et les livres semble être peu élevée.

4.4.5 Pertinence des conférences et des congrès en fonction des besoins

Tableau 4.4.5.1 Pertinence des conférences et des congrès en fonction des besoins

Très d'accord et d'accord	Candidats choisis (279)	Candidats non choisis (118)	Participants aux événements (82)
Pour comprendre les tendances actuelles de la recherche dans ma discipline, il faut que j'assiste à des conférences et à des congrès	94 %	85 %	90 %
La rétroaction la plus valable relativement à ma recherche provient des participants à ces événements	85 %	88 %	76 %
Des collaborations de recherche internationales fructueuses sont le résultat de contacts établis à ces événements	96 %	89 %	84 %
Des collaborations de recherche interdisciplinaires fructueuses sont le résultat des contacts établis à ces événements	81 %	79 %	71 %
Les conférences jouent un rôle essentiel dans la formation des étudiants des cycles supérieurs	98 %	93 %	95 %
Les conférences jouent un rôle essentiel dans la formation des étudiants du premier cycle	49 %	39 %	43 %

Une très grande majorité de répondants aux sondages considère que la participation à des conférences et des congrès est nécessaire pour comprendre les tendances de la recherche dans leur discipline. Les participants à ces congrès et conférences sont une source de commentaires très intéressante sur leur recherche. Plus de 90 pour cent des organisateurs choisis mentionnent avoir établi des contacts avec d'autres chercheurs durant des congrès, qui se sont concrétisés par des collaborations internationales fructueuses. Plusieurs mentionnent également avoir entamé des projets conjoints de recherche interdisciplinaire. Les conférences sont jugées essentielles dans la formation des étudiants des cycles supérieurs, mais elles sont moins essentielles dans celle des étudiants du premier cycle.

Conclusion : Les résultats des sondages confirment que les conférences et les congrès continuent de jouer un rôle important dans le travail et le perfectionnement des chercheurs canadiens. Plus précisément, les conférences et les congrès sont jugées nécessaires pour comprendre les tendances actuelles de la recherche dans leur discipline et pour entamer de nouvelles collaborations internationales et interdisciplinaires.

Conclusion globale : Les résultats des sondages sur le contexte générale de la recherche scientifique au Canada indiquent que le CRSH a un rôle important à jouer tant au soutien de la diffusion des connaissances, en particulier par l'entremise des conférence et congrès, qu'on considère aussi important que la diffusion par publication. Ces données confirment la pertinence du programme et appuient les arguments en faveur d'une augmentation de son budget.

5.0 Conclusions et recommandations

Les conclusions et recommandations ci-dessous ont été formulées par l'équipe d'évaluation en fonction des résultats présentés dans le présent rapport et des résultats des discussions et des débats durant la réunion des intervenants qui s'est tenue le 20 janvier 2004. Les recommandations sont présentées en ordre de priorité. La priorité fut établie en consultation avec les participants à la réunion des intervenants.

Conclusions générales

- Le programme des conférences et congrès du CRSH est unique de par le caractère multidisciplinaire et non spécifique du financement des événements partout au Canada. Il existe peu de solutions de rechange, spécialement pour les chercheurs des petites universités. Le programme a également un effet de levier pour obtenir un financement additionnel auprès d'autres sources, en particulier les universités.
- Les résultats des sondages confirment que les conférences et les congrès continuent de jouer un rôle important dans le travail et le perfectionnement des chercheurs canadiens. Plus précisément, les conférences et les congrès sont jugées nécessaires pour comprendre les tendances actuelles de la recherche dans leur discipline et pour entamer de nouvelles collaborations internationales et interdisciplinaires.
- On perçoit que le CRSH a un rôle de direction et de soutien essentiel à jouer dans la mobilisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique au Canada.
- Les données montrent que les changements les plus importants touchant le contexte du programme comprennent une augmentation de l'attention sur l'interdisciplinarité, un accroissement des attentes concernant l'utilisation des technologies de communications durant les événements, la mondialisation de la recherche scientifique et le renouvellement du corps professoral. Ces changements contribuent à augmenter les coûts de la tenue des événements et les besoins de la part des chercheurs d'occasions d'établir des réseaux et de partager les résultats de leurs recherches. Bien que les autres moyens de diffusion des connaissances soient jugés utiles, les intervenants considèrent que les communications de personne à personne sont encore nécessaires à leur travail.
- Les données indiquent que, dans son état actuel, le programme encourage la

participation des chercheurs internationaux et des étudiants des cycles supérieurs aux événements financés, ainsi que, dans une certaine mesure, la participation des chercheurs d'autres disciplines et des individus hors universités. Dans l'ensemble, les répondants aux sondages (275) ont déclaré avoir reçu 43 000 participants aux événements financés par le CRSH qu'ils ont organisés entre 1999 et 2002. Les événements financés ont lieu principalement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les membres du comité de sélection jugent que le programme ne sert pas adéquatement les chercheurs des universités petites ou isolées. En outre, les candidats qui ont un accès limité à d'autres sources de financement pour la tenue de leur événement sont moins susceptibles d'obtenir du financement du CRSH étant donné que la planification de leur événement est probablement moins avancée.

- Le programme a un impact à court terme positif sur ses clientèles cibles. Il a contribué à la portée, à la qualité et à la diversité des conférences, des congrès et des ateliers organisés au Canada et a entraîné la publication des actes des événements dans une proportion de 50 pour cent plus élevée que les événements qui n'ont pas reçu de financement du CRSH. Les événements subventionnés ont bénéficié particulièrement d'une participation élevée des étudiants des cycles supérieurs et des conférenciers internationaux.
- La vaste majorité des répondants croit que le programme a aussi réalisé ses objectifs à long terme, en ayant contribué à la formation d'étudiants des cycles supérieurs et de nouveaux chercheurs, à la création de nouvelles collaborations et de nouveaux liens pancanadiens, interdisciplinaires et internationaux, à l'avancement des connaissances scientifiques au Canada et à la promotion de la recherche scientifique.
- La majorité des intervenants suggère que le CRSH devrait augmenter le budget du programme afin qu'il réponde adéquatement aux besoins des chercheurs canadiens au chapitre de la diffusion des résultats de recherche.

Recommandations

Recommandation 1 : Que le budget total de ce programme soit augmenté proportionnellement à l'augmentation des besoins et de la demande liés au programme.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Bien que le budget du programme n'ait pas augmenté depuis 1997, le nombre de demandes a augmenté de 40 pour cent entre 1997 et 2002, puis de 33 pour cent en 2003.
- Plusieurs membres du comité de sélection jugent que les critères d'admissibilité sont artificiellement restrictifs en raison de la disponibilité limitée des fonds. Une augmentation du budget général permettrait au programme de financer plus d'événements valables.
- Le programme est jugé rentable, car il utilise moins d'un pour cent du budget de subventions et de contributions du CRSH, tout en atteignant ses principaux objectifs stratégiques ²³ ainsi qu'une majorité de la clientèle cible du CRSH.

Recommandation 2a : Que la valeur des subventions soit accrue légèrement en fonction de l'augmentation du budget général du programme, tout particulièrement la valeur des subventions pour les conférences.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Dans l'ensemble, les données tendent à montrer que la valeur des subventions est devenue trop modeste pour continuer à avoir l'effet générateur et multiplicateur que ces subventions ont eu par le passé.
- La méthode de sélection du programme a habituellement consisté à accorder le montant maximal dans une catégorie d'événement aux demandes valables étant donné que les montants sont peu élevés (dans le cas des conférences et des ateliers) et parce que la tâche de fixer des montants serait trop exigeante pour les membres du comité de sélection. Les membres du Comité de sélection conviennent que le CRSH doit maintenir les montants maximaux dans chacune des trois catégories d'événements, car ils constituent un point d'orientation et de référence pour les candidats et facilitent la tâche d'administration des membres du comité de

²³ Les objectifs stratégiques atteints par le programme comprennent la promotion de l'interdisciplinarité et des liens internationaux; la formation des étudiants canadiens des cycles supérieurs et des nouveaux chercheurs; et l'avancement et la promotion des connaissances scientifiques au Canada.

sélection. Toutefois, les montants maximaux doivent être augmentés légèrement en fonction de l'augmentation des coûts associés à la tenue des événements.

- Les données révèlent que les transports au Canada et à l'étranger constituent la catégorie de dépenses la plus importante des événements, absorbant plus de la moitié des budgets. Cette proportion élevée accentue l'impact de l'augmentation des coûts de transport sur les budgets des conférences, des congrès et des ateliers.
- Les coûts associés aux événements ont augmenté considérablement en raison de la hausse des coûts de transport et d'hébergement, de l'augmentation de la participation, du taux d'inflation, de la diminution du soutien institutionnel aux activités de diffusion des connaissances, de l'augmentation de la participation des étudiants des cycles supérieurs, et des attentes plus élevées par rapport à l'utilisation des technologies de communications et à la participation de conférenciers de marque.
- Les autres sources principales de financement utilisées pour organiser les événements comprennent les frais d'inscription et le soutien des établissements universitaires. Les organisateurs de congrès ont plus accès à d'autres sources de financement que les organisateurs de conférences ou d'ateliers. Les ateliers dépendent plus du financement du programme que les conférences ou les congrès même s'ils semblent avoir besoin de moins de financement en raison de la plus petite taille et portée de l'activité.

Recommandation 2b : Que les candidats soient autorisés à demander des fonds supplémentaires compte tenu de facteurs extérieurs comme l'isolement ou la taille de l'établissement.

- Les membres du comité de sélection ont mentionné que certaines catégories de candidats étaient désavantagées lorsqu'ils présentaient une demande en raison de facteurs comme la taille modeste de leur établissement et son isolement relatif des grands centres. Ces facteurs ont un impact notamment sur leur facilité d'accès à de l'aide pour rédiger leur demande de subvention, sur l'accès à des sources alternatives de financement et sur les coûts associés à l'organisation de l'événement (particulièrement les frais du voyage.)
- Les candidats situés dans les centres de taille modeste et/ou isolés sont susceptibles d'avoir à payer des coûts plus élevés pour organiser leur événement

que les candidats situés dans les grands centres au Canada. Ce point peut être pris en considération en accordant à ces candidats au programme des montants plus élevés que le maximum fixé pour une catégorie d'événement.

Recommandation 3 : Que les critères d'admissibilité soient clarifiés et plus précis.

- 3a. Que les distinctions entre les ateliers et les conférences soient clarifiées et que des critères de sélection distincts soient élaborés pour les ateliers, en portant une attention particulière aux différences terminologiques entre le français et l'anglais et entre les disciplines.
- 3b : Que le programme précise dans ses directives de présentation d'une demande que les conférences d'étudiants des cycles supérieurs sont admissibles pourvu qu'elles soient approuvées et prises en charge par un membre de la faculté. Ces conférences doivent tout de même répondre aux objectifs du programme, et rechercher la participation d'étudiants des cycles supérieures et de chercheurs.
- 3c : Que les motifs pour limiter les subventions des congrès à des associations internationales soient révisés afin de prévoir la possibilité d'accepter des demandes des associations savantes canadiennes et des chercheurs individuels.

Recommandation 4 : Que les responsables du programme examinent la terminologie utilisée dans les demandes et qu'il y inclue un glossaire.

- Les membres du comité de sélection ont observé que le sens de la terminologie employée dans les demandes varie selon les disciplines et entre le français et l'anglais. Cet aspect peut influencer sur la façon dont les candidats préparent leur demande de subvention et sur la façon dont elle est interprétée par les évaluateurs, ce qui désavantage les chercheurs de certaines disciplines et les chercheurs francophones.

Recommandation 5 : Que les critères du programme soient clarifiés.

5a : Que le programme rende plus explicite, dans ses directives sur la présentation d'une demande, la nécessité de donner des justifications exceptionnelles de recruter des participants par invitation seulement plutôt que par appel de communications.

5b : Que le programme précise, dans ses directives sur la présentation d'une demande, que le niveau de préparation d'un événement proposé (particulièrement si les conférenciers clés ont confirmé leur présence et si le budget est complet, bien justifié et précis) aura un impact direct sur ses possibilités de recevoir une subvention du CRSH.

Recommandation 6 : Que le CRSH révise la position stratégique du programme au sein de l'organisation.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- On perçoit que le CRSH a un rôle de direction et de soutien essentiel à jouer dans la mobilisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique au Canada. On estime qu'il n'a pas assumé pleinement ce rôle en raison de l'absence d'orientation stratégique et d'un investissement insuffisant de ressources.
- Dans sa situation actuelle (au sein de la Division des affaires publiques), le programme est isolé des autres programmes de subventions ainsi que des discussions stratégiques et budgétaires, et il ne bénéficie pas de l'expertise de la Division en matière d'affaires publiques et de promotion.

Recommandation 7 : Que le CRSH élabore et mette en place un système de mesure du rendement pour contrôler l'application et les résultats du programme et y apporter des modifications, au besoin.

Cette recommandation repose sur les données suivantes :

- Le programme actuel ne comprend aucun système de mesure du rendement et ne dispose pas des ressources suffisantes pour contrôler les résultats.
- Un tel système permettrait aux administrateurs du programme d'identifier les ajustements nécessaires afin que le programme puisse atteindre ses objectifs de

façon efficace, et puisse répondre aux changements contextuels. Cette collecte de données continue contribuerait aussi aux évaluations futures du programme.



